

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3113

25 octobre 2014

### SOMMAIRE

Art Deco Lux S.A. ....	149386	ImNate s.à r.l. ....	149385
ASL S.à r.l. ....	149386	JM Holdings S.à r.l. ....	149380
Awevo S.à r.l. ....	149380	KFC International Holdings II S.à r.l. ....	149386
Axolia SA. ....	149387	KFC Menapak S.à r.l. ....	149412
Ballymore Projects Sàrl ....	149387	Kingdom Holding 1 S.à r.l. ....	149396
Bureau d'Etude de Systèmes de Sécurité Electroniques-Recherche et Développement .....	149380	KW Investment One Lux S.à r.l. ....	149378
Consult Invest One S.A. ....	149379	La Forge d'Or s. à r.l. ....	149385
DI Holding S.A. ....	149384	Lindab S.A. ....	149382
DLJ Mojito Luxco 1 ....	149384	Northgate Private Equity S.A. (FIS) ....	149406
DLJ Mojito Luxco 2 GP ....	149380	Partners Group Global Mezzanine 2007 S.C.A., SICAR ....	149378
Eco Logistics Operator (ELO) S.A. ....	149381	Patron Mansfield Holding S.à r.l. ....	149406
Electro M&M S.à r.l. ....	149383	Pecunia Invest S.A. ....	149388
Entreprise Giovanni VITTORE S.à r.l. ....	149381	Poerf Holdco No 1 S.à r.l. ....	149378
Fanoe S.A. ....	149382	QuanoX ....	149378
FDV Venture ....	149381	Redfern S.à r.l. ....	149379
FIL International Property S.à r.l. ....	149383	Samson ....	149378
Financière Lafayette Gestion S.à r.l. ....	149382	Santé S.A. ....	149392
Finlandia Credit Funding S.à r.l. ....	149384	Sharkey S.A.-SPF ....	149379
Fiskgjusen S.à r.l. ....	149385	Silver Arrow B 2007 S.à r.l. ....	149389
FRASELI Investments S.à r.l. ....	149385	Silverlands (SA) Plantations ....	149422
Galapagos MidCo S.à r.l. ....	149383	SIPL Saints Propco S.à r.l. ....	149387
Gamma 2 S.A. ....	149382	Trinidad Luxembourg Ops S.à r.l. ....	149379
Gemstone 3 S.à r.l. ....	149383	Wazzamba SA ....	149379
Geotelecommunications Investments S.A. .....	149384	Zogar International Management S.A. ..	149387
G Pioneer Holdco I S.à r.l. ....	149381	Zogar Management S.A. ....	149387

**Poerf Holdco No 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 158.002.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 16 septembre 2014.

Référence de publication: 2014145093/10.

(140164700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

---

**Samson, Société Civile.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg E 4.761.

Les statuts coordonnés de la Société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Samson*

Référence de publication: 2014145122/10.

(140164600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

---

**Partners Group Global Mezzanine 2007 S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 2, rue Jean Monnet.  
R.C.S. Luxembourg B 122.458.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 septembre 2014.

Référence de publication: 2014145064/11.

(140165062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

---

**QuanoX, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8249 Mamer, 67, rue Mameranus.  
R.C.S. Luxembourg B 178.334.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2014.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2014145099/11.

(140164990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

---

**KW Investment One Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 186.250.

Les statuts coordonnés au 02/09/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 17/09/2014.

Me Cosita Delvaux

Notaire

Référence de publication: 2014144915/12.

(140165068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

---

**Trinidad Luxembourg Ops S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 1.400.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 179.732.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2014.

Référence de publication: 2014145176/10.

(140164545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

**Wazzamba SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 144.233.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2014.

Référence de publication: 2014145220/10.

(140165129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

**Sharkey S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 32.413.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2014.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2014145153/11.

(140165109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

**Redfern S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.253.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2014.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2014145112/11.

(140165108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

**Consult Invest One S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9711 Clervaux, 82, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 186.097.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale du 11 septembre 2014*

En remplacement de Monsieur Patrick GARDAVOIR, Monsieur VANTYGHM Guillaume, né le 5 avril 1987 à Ixelles (Belgique), demeurant au 2, rue du Marquat B-4280 Hannuh (Belgique), est nommé administrateur pour une durée indéterminée.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014146034/12.

(140166837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

**Awevo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3544 Dudelange, 21, rue Jean Wolter.  
R.C.S. Luxembourg B 157.060.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014145954/9.

(140166484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**JM Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 123.621.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour JM Holdings S.à r.l.  
Un mandataire*

Référence de publication: 2014146197/11.

(140166440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**DLJ Mojito Luxco 2 GP, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 139.422.

*Dépôt du 27/07/2012 (N. L120130891)*

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*DLJ Mojito LuxCo 2 GP  
Société à responsabilité limitée  
Signature*

Référence de publication: 2014146083/13.

(140166429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Bureau d'Etude de Systèmes de Sécurité Electroniques-Recherche et Développement, Société Anonyme.**

Siège social: L-9980 Wilwerdange, 44, Hauptstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 103.161.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> septembre 2014*

L'assemblée a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée accepte à l'unanimité, avec effet à partir du 01.09.14, la démission de: Monsieur Olivier THEATE du poste d'administrateur et administrateur délégué et Monsieur Didier CREME du poste d'administrateur

L'assemblée nomme en qualité d'administrateur, avec effet au 01.09.2014:

- La S.A. GEVELE, inscrite à la B.C.E. sous le numéro 416.666.270 dont le siège social est situé à B-1050 BRUXELLES, avenue Louise 149 bte 24, représentée par son administrateur délégué Monsieur Frank BREUGELMANS, né à Diest (B) le 09.07.1959, domicilié à B-3110 ROTSELAAR, Zonedauwstraat 10.

- Monsieur Frank BREUGELMANS, né à Diest (B) le 09.07.1959, domicilié à B-3110 ROTSELAAR, Zonedauwstraat 10.

- Monsieur Laurent NGUYEN, né à Châtenay-Malabry le 18.02.1955, domicilié à F-LA GARENNE-COLOMBES, rue du Château 33

Les administrateurs sont nommés jusqu'à l'assemblée générale de l'an 2017.

P. LECUYER / J. HOERMANN.

Référence de publication: 2014145981/21.

(140166512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Entreprise Giovanni VITTORE S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3249 Bettembourg, 107, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 80.683.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014146087/10.

(140166665) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Eco Logistics Operator (ELO) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Container Terminal.

R.C.S. Luxembourg B 42.021.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014146090/10.

(140166612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**FDV Venture, Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 86.049.

*Extrait des résolutions du Conseil d'Administration prises en date du 19 septembre 2014*

Co-optation de Monsieur Arnaud De Jong, avec adresse professionnelle à Cœur Défense Tour B, 100, Esplanade du Général de Gaulle, F- 92932 Paris La Défense Cedex (France), né à Maisons-Laffitte (France), le 04 avril 1974, en tant qu'administrateur de la Société pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014 (en remplacement de Monsieur Laurent Vouin démissionnaire au 16 juillet 2014).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Fdv Venture*

Référence de publication: 2014146112/14.

(140166806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**G Pioneer Holdco I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 180.772.

*Extrait d'acte de cession de parts sociales sous seing privé de G Pioneer Holdco I S.à r.l*

En vertu d'un acte de cession de parts sociales sous seing privé, signé le 17 janvier 2014, Garrison Pioneer Holdco I LLC., une société à responsabilité limitée de droit de Delaware, ayant son siège social au Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, Etat-Uni d'America, enregistrée avec le registre des sociétés limitées des Delaware avec le numéro 5403146, a cédé toutes ses parts sociales qu'elle détient dans la société G Pioneer Holdco I S.à r.l. à Garrison Pioneer Class A L.P., une société à responsabilité limitée de droit des Îles Cayman, ayant son siège social au Uglan House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, KY1-1104, Îles Cayman, enregistrée avec le registre des sociétés limitées des Îles Cayman.

Par conséquent Garrison Pioneer Class A L.P. détient toutes les parts sociales de la société G Pioneer Holdco I S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 18 septembre 2014.

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2014146123/20.

(140166805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Fanoe S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 138.812.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014146111/9.  
(140166101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Gamma 2 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 121.033.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2014146133/9.  
(140166286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Financière Lafayette Gestion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 129.890.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.  
Boulevard Joseph II  
L-1840 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2014146102/13.  
(140166307) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Lindab S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9230 Diekirch, route d'Ettelbruck.  
R.C.S. Luxembourg B 91.774.

*Extrait des résolutions de la réunion du conseil d'administration datée du 6 Août 2014*

Il résulte des décisions prises par le conseil d'administration de la société lors de sa réunion en date du 06.08.2014:

- 5 (4) Sont élus au conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires

- \* Hans BERGER
- \* Romain FUSENIG
- \* Bernard SCHMITZ
- \* Carl-Gustav NILSSON
- \* Per NILSSON

et à la gestion journalière: l'administrateur-délégué Hans BERGER

Leurs mandats sont valables jusqu'à la prochaine assemblée générale qui aura lieu en 2015.

- 5 (5) Election des réviseurs d'entreprise, leur mandat expirant à l'assemblée des actionnaires pour l'approbation des comptes au 31.12.2014:

DELOITTE AUDIT S.à r.l.

560, Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg - RCS B67895

Hans BERGER / Romain FUSENIG.

Référence de publication: 2014146219/23.

(140166140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Gemstone 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 117.419.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014146136/9.

(140166578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Electro M&M S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3781 Kayl, 9, rue Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 146.373.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014146092/10.

(140166421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**FIL International Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 135.062.

*Résolution de l'actionnaire unique en date du 25 juillet 2014*

Il est

RESOLU d'accepter la démission de M. Nishith Gandhi en qualité de Gérant de FIL International Property S.à r.l. avec effet au 25 juillet 2014.

RESOLU de nommer Mme Samantha Pepper, 2a rue Albert Borschette, L-1246, Luxembourg, en qualité de Gérante de FIL International Property S.à r.l. avec effet au 25 juillet 2014.

Luxembourg, le 19 Septembre 2014.

*L'actionnaire unique*

Référence de publication: 2014146114/15.

(140166621) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Galapagos MidCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 186.311.

**EXTRAIT**

Les associés de la Société, par résolutions écrites datées du 25 juin 2014, ont décidé de transférer le siège social de la Société au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, avec effet au 15 septembre 2014.

Les adresses professionnelles des gérants Heiko Dimmerling, Antonis Tzanetis, Thomas Sonnenberg, et Michiel Kramer ont également changé. Lesdits gérants résident dorénavant professionnellement au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

Le gérant Mats Eklund a également transféré son adresse professionnelle au 9 South Street, Londres, W1K 2XA, Royaume-Uni.

L'associé de la Société, Galapagos Luxco S.à r.l., a également transféré son siège social au 2C, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, avec effet au 15 septembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Galapagos MidCo S.à r.l.*

Référence de publication: 2014146125/20.

(140166642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Finlandia Credit Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 296-298, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 148.056.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014146103/10.

(140166392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

**DLJ Mojito Luxco 1, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 139.421.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO C&amp;T (Luxembourg) S.A.

Signature

Employé

Référence de publication: 2014146080/12.

(140166189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

**Geotelecommunications Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 139.041.

## EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Société qui s'est tenue le 18 septembre 2014 au siège social de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Le mandat du Réviseur PRICEWATERHOUSECOOPERS S.à.r.l. est reconduit à compter de ce jour et viendra à expiration lors de l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires approuvant les comptes annuels de l'exercice se terminant le 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2014.

Référence de publication: 2014146139/15.

(140166100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

**DI Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.

R.C.S. Luxembourg B 171.861.

## EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 15 août 2014 que les personnes suivantes ont été nommées administrateurs de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée de 6 années:

- Monsieur Valeriy IAKOVLEV, né le 20 septembre 1972 à Lipetsk Region, Russie, demeurant au 10a Lomonosova street, 361534 Baksan, Russie; et

- Madame Marina IAKOVLEVA, née le 6 juillet 1976 à Voronezh, Russie, résidant au 8, Philippovskiy Lane, Building 1, apt 48, 119019 Moscou, Russie.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 10 septembre 2014.

Référence de publication: 2014146074/17.

(140166258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.



**ImNate s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.  
R.C.S. Luxembourg B 164.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014146166/9.

(140166563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Fiskgjusen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 163.722.

En date du 21 août 2014, Fiskgjusen S.à r.l. a procédé au rachat de 50 actions propres préférentielles de classe D.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2014.

Référence de publication: 2014146104/10.

(140166797) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**FRASELI Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 158.253.

*Extrait des décisions prises par le conseil de gérance en date du 12 septembre 2014*

Le siège de la société a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Veillez prendre note que Messieurs Jean-Christophe DAUPHIN et Georges SCHEUER, gérants B, résident désormais professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg.

Pour extrait et avis sincères et conformes

Pour FRASELI Investments S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014146716/16.

(140166999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2014.

---

**La Forge d'Or s. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7520 Mersch, 21, rue Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 35.393.

*Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 1<sup>er</sup> juillet 2014*

- L'Assemblée, valablement constituée, informe du transfert de la totalité des 450 parts sociales détenu par Monsieur ALVES DE OLIVEIRA Serafim Fernando, demeurant à L-7432 Prettange, 5, rue Neuve, suite à son décès survenu le 27 mars 2010, à son épouse, Madame DOS SANTOS Maria Fernanda, née le 11 mai 1953 à Gondomar (P), demeurant à L-7432 Gosseldange, 5, rue Neuve, comme le stipulait leur contrat de mariage datée du 07 mars 2008, fait pardevant Me Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg.

- De ce fait, l'Assemblée constate que Madame DOS SANTOS Maria Fernanda détient, depuis le 27 mars 2010, la totalité des 500 parts sociales de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

LA FORGE D'OR S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2014146213/19.

(140166090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

---

**Art Deco Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5887 Alzingen, 477, roue de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 122.278.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014145944/9.

(140166613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

**ASL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8008 Strassen, 138, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 163.747.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2014.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2014145948/14.

(140166444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

**KFC International Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: Luxembourg, 46a, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 190.204.

1) Changement d'associé de la Société suivant contrat de cession en date du 12 septembre 2014 par lequel INTERNATIONAL PYRAMIDE HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. a transféré les 2.000.000 de parts sociales, d'une valeur nominale de 0,01 USD chacune, qu'elle détenait dans la Société à Yum! Restaurants International Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Register of the State of Delaware sous le numéro 4018187, ayant son siège social sis au 1209 Orange Street, Corporation Trust Center, Wilmington 19801, Delaware, Etats-Unis d'Amérique.

L'actionnariat de la Société est désormais composé comme suit:

Associé: Yum! Restaurants International Holdings, Ltd.

Parts sociales détenues dans la Société: 2.000.000 de parts sociales d'une valeur nominale de 0,01 USD chacune.

2) Manacor (Luxembourg) S.A. a démissionné de son mandat de gérant de la Société avec effet au 16 septembre 2014.

3) L'associé unique de la Société a, par décision du 16 septembre 2014, décidé de nommer en qualité de gérants avec effet à compter du 16 septembre 2014 pour une durée indéterminée:

- Monsieur Darin Orr, né le 31 août 1966, dans l'Utah, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 1900 Colonel Sanders Lane, Louisville, Kentucky 40213, Etats-Unis d'Amérique;

- Monsieur Michael McAuliffe, né le 26 octobre 1971, à Dublin, en Irlande, ayant son adresse professionnelle au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg;

- Monsieur Wolfgang Preiss, né le 26 mai 1971, à Salzbourg, en Autriche, ayant son adresse professionnelle au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2014.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2014146500/31.

(140165923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2014.

**Axolia SA., Société Anonyme.**

Siège social: L-5811 Fentange, 119, rue de Bettembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 129.036.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014145957/9.

(140166784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

**Ballymore Projects Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 117.143.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014145971/9.

(140166577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

**Zogar Management S.A., Société Anonyme,  
(anc. Zogar International Management S.A.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.  
R.C.S. Luxembourg B 158.549.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 septembre 2014.

Référence de publication: 2014145245/10.

(140164643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

**SIPL Saints Propco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R.C.S. Luxembourg B 187.003.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Les prénoms et nom du gérant de catégorie A de la Société doivent se lire comme suit:

- Monsieur Jeffrey H. MILLER

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société avec effet au 11 septembre 2014*

L'associé unique de la Société a pris la résolution suivante:

- de nommer Monsieur Andrew HUDSON, né le 19 septembre 1976 à Prince George, Colombie-Britannique, Canada, résidant à l'adresse suivante: 17, rue de Nospelt, L-8398 Roodt/Septfontaines, Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société avec effet au 11 septembre 2014 et ce pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est désormais composé comme suit:

- Monsieur Jeffrey H. MILLER, gérant de catégorie A
- Monsieur Tony WHITEMAN, gérant de catégorie B
- Monsieur Andrew HUDSON, gérant de catégorie B
- Madame Catherine KOCH, gérant de catégorie C

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2014.

SIPL Saints Propco S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2014145784/26.

(140165438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2014.

**Pecunia Invest S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 38.344.

Im Jahre zweitausendvierzehn, am zwölften August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jacques CASTEL, mit Amtswohnsitz in Grevenmacher, in Vertretung von Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtswohnsitz in Luxemburg, welcher letztgenannter Notar Bewahrer der gegenwärtigen Urkunde bleibt.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft "PECUNIA INVEST S.A.", mit Sitz in L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar Edmond SCHROEDER, mit damaligem Amtssitz in Mersch, am 25. Oktober 1991, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 137 vom 10. April 1992, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Satzung wurde letztmals abgeändert durch eine Urkunde des Notars Paul BETTINGEN, mit Amtssitz in Niederranven vom 5. Juli 2007, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1959 vom 12. September 2007.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Frau Elke KRASKE, mit Berufsanschrift in 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxemburg, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zur Sekretärin Frau Corinne PETIT, mit Berufsanschrift in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxemburg.

Die Versammlung wählt zum Stimmenzähler Frau Elke KRASKE, vorbenannt.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I. Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

1. Abänderung des Gesellschaftszweckes;
2. Entsprechende Abänderung von Artikel 2 der Satzung;
3. Verschiedenes.

II. Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, des Datums der Vollmachten sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Verwaltungsvorstand gezeichnet. Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen "ne varietur" paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III. Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist, und dass somit die Versammlung befugt ist über nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschließen.

IV. Die Aktionäre stellen ausdrücklich fest, dass die Gesellschaft keine Obligationsanleihe ausgegeben hat.

Alsdann wird nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

*Erster und einziger Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt den Gesellschaftszweck abzuändern und infolgedessen wird Artikel 2 der Satzung folgenden Wortlaut haben:

„ **Art. 2. Geschäftszweck.** Die Gesellschaft hat zum Zweck die Beratung und das Management von Unternehmen.

Die Gesellschaft hat des Weiteren zum Zweck jedwelche Beteiligung an luxemburgischen und ausländischen Gesellschaften, der Erwerb durch Ankauf, Zeichnung oder auf andere Weise, sowie Übertragung durch Verkauf, Wechsel oder auf andere Art von Wertpapieren, Verbindlichkeiten, Schuldforderungen, Scheinen und anderen Werten aller Art, der Besitz, die Verwaltung und Verwertung ihres Wertpapierbestandes.

Die Gesellschaft kann sich an der Gründung und Entwicklung jeder finanziellen, industriellen oder kommerziellen Gesellschaft beteiligen und ihnen alle Mithilfe geben, sei es durch Kredite, Garantien, oder auf andere Art und Weise an verbundene Gesellschaften. Die Gesellschaft kann auf jede Art Darlehen und Unterstützung geben an verbundene Gesellschaften.

Sie kann alle Kontrollen und Aufsichtsmaßnahmen durchführen und jede Art von finanziellen, beweglichen und unbeweglichen, kommerziellen und industriellen Operationen machen, welche sie für nötig hält zur Verwirklichung und Durchführung ihres Zweckes.

Darüber hinaus kann die Gesellschaft generell alle Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliärer und immobilärer Art, die direkt oder indirekt mit dem Gesellschaftszweck in Verbindung stehen oder mit allen vergleichbaren oder verbundenen Zwecken, welche die Ausdehnung oder die Entwicklung des Gesellschaftszwecks fördern können, vornehmen.

Insbesondere kann die Gesellschaft Darlehen aufnehmen.“

*Anmerkung*

Der amtierende Notar hat die Komparenten darauf aufmerksam gemacht, dass die Gesellschaft vor jeglicher Ausübung des in dieser Urkunde abgeänderten Gesellschaftszweck, gegebenenfalls im Besitz einer formgerechten Handlungsgenehmigung in Bezug auf den Gesellschaftszweck haben, was die Komparenten ausdrücklich anerkannt haben.

*Abschätzung der Kosten*

Der Betrag der Kosten für die die Gesellschaft aufgrund dieser Satzungsänderung aufzukommen hat, beläuft sich auf ungefähr eintausend zweihundert Euro (1.200.- EUR).

Da keine weiteren Tagesordnungspunkte zur Abstimmung vorgesehen sind, schließt der Vorsitzende die Versammlung.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: E. Kraske, C.Petit et J. Castel.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 août 2014. Relation: LAC/2014/38058. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 17 septembre 2014.

Référence de publication: 2014145070/76.

(140164948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

**Silver Arrow B 2007 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 1.178.200,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 132.993.

In the year two thousand and fourteen, on the eleven day of the month of September,  
Before us, Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg,  
it appeared:

TAMWEELVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A., a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 93081 ("Tamweelview"),

hereby represented by Me Katia FETTES, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 10 September 2014.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

Tamweelview has requested the undersigned notary to record that Tamweelview is the sole shareholder of Silver Arrow B 2007 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of one million one hundred seventy-eight thousand two hundred pounds sterling (GBP 1,178,200.-), with registered office at L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, dated 2 October 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2732 of 27 November 2007 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 132.993 ("Silver Arrow B"). The articles of incorporation of Silver Arrow B have for the last time been amended following a deed of Maître Edouard DELOSCH, notary residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg, dated 20 June 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2259 of 25 August 2014.

Tamweelview, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1 To consider and, if thought fit, increase the corporate capital of Silver Arrow B by an amount of one million one hundred seventy-five thousand seven hundred pounds sterling (GBP 1,175,700.-) so as to raise it from its present amount of one million one hundred seventy-eight thousand two hundred pounds sterling (GBP 1,178,200.-) to an amount of two million three hundred fifty-three thousand nine hundred pounds sterling (GBP 2,353,900.-).

2 To consider and, if thought fit, issue eleven thousand seven hundred fifty-seven (11,757) new shares with a nominal value of one hundred pounds sterling (GBP 100.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

3 To consider and, if thought fit, accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in a total amount of four million seven hundred two thousand nine hundred forty-six pounds sterling (GBP 4,702,946.-), by the sole shareholder of Silver Arrow B and to accept full payment in cash for these new shares.

4 To consider and, if thought fit, amend the first paragraph of article 8 of the articles of association of Silver Arrow B, in order to reflect the capital increase.

Has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

Tamweelview resolved to increase the corporate capital of Silver Arrow B by an amount of one million one hundred seventy-five thousand seven hundred pounds sterling (GBP 1,175,700.-) so as to raise it from its present amount of one million one hundred seventy-eight thousand two hundred pounds sterling (GBP 1,178,200.-) to an amount of two million three hundred fifty-three thousand nine hundred pounds sterling (GBP 2,353,900.-).

*Second resolution*

Tamweelview resolved to issue eleven thousand seven hundred fifty-seven (11,757) new shares with a nominal value of one hundred pounds sterling (GBP 100.-) per share, having the same rights and privileges as the existing shares.

*Subscription - Payment*

Thereupon appeared Tamweelview, represented as above mentioned. Tamweelview declared to subscribe for eleven thousand seven hundred fifty-seven (11,757) new shares with a nominal value of one hundred pounds sterling (GBP 100.-) per share, with payment of a share premium in a total amount of four million seven hundred two thousand nine hundred forty-six pounds sterling (GBP 4,702,946.-) and to fully pay in cash for these shares.

The amount of five million eight hundred seventy-eight thousand six hundred forty-six pounds sterling (GBP 5,878,646.-) was thus as from that moment at the disposal of Silver Arrow B, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

*Third resolution*

Tamweelview resolved to accept said subscription and payment and to allot the eleven thousand seven hundred fifty-seven (11,757) new shares according to the above mentioned subscription.

*Fourth resolution*

Tamweelview resolved to amend the first paragraph of article 8 of the articles of association of Silver Arrow B in order to reflect the above resolutions. Said paragraph will from now on read as follows:

" **Art. 8.** The Company's share capital is set at GBP 2,353,900.- (two million three hundred fifty-three thousand nine hundred pounds sterling), represented by 23,539 (twenty-three thousand five hundred thirty-nine) shares with a nominal value of GBP 100.- (one hundred pounds sterling) each."

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by Silver Arrow B as a result of the present deed are estimated at two thousand five hundred Euro (EUR 2,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatorze, le onzième jour du mois de septembre,

Par-devant nous, Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

TAMWEELVIEW EUROPEAN HOLDINGS S.A., une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93081 («Tamweelview»),

représentée aux fins des présentes par Me Katia FETTES, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 10 septembre 2014.

La prédite procuration restera annexée aux présentes.



Tamweelview a requis le notaire instrumentant d'acter que Tamweelview est le seul et unique associé de Silver Arrow B 2007 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social d'un million cent soixante-dix-huit mille deux cents livres sterling (GBP 1,178,200,-), dont le siège social est au L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg en date du 2 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2732 du 27 novembre 2007 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.993 («Silver Arrow B»). Les statuts de Silver Arrow B ont été modifiés pour la dernière fois par un acte du Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg en date du 20 juin 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2259 du 25 août 2014.

Tamweelview, représentée comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informée des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1 Examen de et, si jugé approprié, décision d'augmenter le capital social de Silver Arrow B à concurrence d'un million cent soixante-quinze mille sept cents livres sterling (GBP 1,175,700,-) pour le porter de son montant actuel d'un million cent soixante-dix-huit mille deux cents livres sterling (GBP 1,178,200,-) à un montant de deux millions trois cent cinquante-trois mille neuf cents livres sterling (GBP 2,353,900,-).

2 Examen de et, si jugé approprié, décision d'émettre onze mille sept cent cinquante-sept (11.757) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent livres sterling (GBP 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

3 Examen de et, si jugé approprié, décision d'accepter la souscription de ces nouvelles parts sociales, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de quatre millions sept cent deux mille neuf cent quarante-six livres sterling (GBP 4,702,946,-) par l'associé unique de Silver Arrow B à libérer intégralement en espèces.

4 Examen de et, si jugé approprié, décision de modifier l'alinéa premier de l'article 8 des statuts de Silver Arrow B, afin de refléter l'augmentation de capital.

A requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Tamweelview a décidé d'augmenter le capital social de Silver Arrow B à concurrence d'un million cent soixante-quinze mille sept cents livres sterling (GBP 1,175,700,-) pour le porter de son montant actuel d'un million cent soixante-dix-huit mille deux cents livres sterling (GBP 1,178,200,-) à un montant de deux millions trois cent cinquante-trois mille neuf cents livres sterling (GBP 2,353,900,-).

#### *Deuxième résolution*

Tamweelview a décidé d'émettre onze mille sept cent cinquante-sept (11.757) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent livres sterling (GBP 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

#### *Souscription - Paiement*

Ensuite a comparu Tamweelview représentée comme indiqué ci-avant.

Tamweelview a déclaré souscrire onze mille sept cent cinquante-sept (11.757) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent livres sterling (GBP 100,-) chacune, avec paiement d'une prime d'émission d'un montant total de quatre millions sept cent deux mille neuf cent quarante-six livres sterling (GBP 4,702,946,-), à libérer intégralement en espèces.

Le montant de cinq millions huit cent soixante-dix-huit mille six cent quarante-six livres sterling (GBP 5,878,646,-) a dès lors été à la disposition de Silver Arrow B, la preuve ayant été rapportée au notaire soussigné.

#### *Troisième résolution*

Tamweelview a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les onze mille sept cent cinquante-sept (11.757) parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

#### *Quatrième résolution*

Tamweelview a décidé de modifier l'alinéa premier de l'article 8 des statuts de Silver Arrow B pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à GBP 2,353,900,- (deux millions trois cent cinquante-trois mille neuf cents livres sterling), représenté par 23.539 (vingt-trois mille cinq cent trente-neuf) parts sociales d'une valeur nominale de GBP 100,- (cent livres sterling) chacune.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par Silver Arrow B en raison du présent acte sont évalués à deux mille cinq cents euros (EUR 2.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, notaire le présent acte.

Signé: K. FETTES, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 12 septembre 2014. Relation: DIE/2014/11462. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé) pd: RECKEN

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 17 septembre 2014.

Référence de publication: 2014145128/150.

(140164975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

### **Santé S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 94.911.

In the year two thousand and fourteen, on the eleventh day of the month of August,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg,

Was held

an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of SANTE S.A. (the "Company"), a société anonyme incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated on 24<sup>th</sup> July 2003 by deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 29 August 2003, number 888. The articles of incorporation (the "Articles") have been amended for the last time on 14 August 2013 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial dated 10 October 2013, number 2521.

The Meeting was presided by Me Sophie Delwaide, Maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary and the Meeting elected as scrutineer Me Flora Verrecchia, Maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. All the shares being registered shares, the present extraordinary general meeting has been convened by notices sent to all the registered shareholders on 31 July 2014.

II. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them were shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

The said attendance list, signed by the proxyholders of the shareholders represented and the members of the bureau, shall remain attached together with the proxies to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. It appeared from the attendance list that the outstanding four hundred seventy-six thousand seven hundred fifty-six (476,756) category A shares, four hundred thirty-six thousand two hundred ninety-seven (436,297) category B shares, one hundred thousand nine hundred forty-three (100,943) category C shares and eight hundred ninety-two (892) category D shares, representing 99.77 % of the share capital of one hundred one million seven hundred twenty-six thousand eight hundred Euros (EUR101,726,800) were duly represented at this Meeting.

III. The shareholders present or represented declared that they had prior knowledge of the agenda so that the Meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items of the agenda.

IV. The agenda of the Meeting is as follows:

1. Increase of the issued share capital of the Company from its current amount of one hundred one million seven hundred twenty-six thousand eight hundred Euros (EUR101,726,800), represented by four hundred seventy-six thousand seven hundred fifty-six (476,756) category A shares, four hundred thirty-six thousand two hundred ninety-seven (436,297) category B shares, one hundred thousand nine hundred forty-three (100,943) category C shares and three thousand two hundred seventy-two (3,272) category D shares, each with a par value of one hundred euros (EUR 100), by an amount of nine hundred eight thousand three hundred Euros (EUR 908,300) in order to bring it to one hundred two million six hundred thirty-five thousand one hundred Euros (EUR 102,635,100) by the issue of four thousand two hundred sixty-nine (4,269) new category A shares, three thousand nine hundred seven (3,907) new category B shares and nine hundred seven (907) new category C shares, each having a nominal value of one hundred euros (EUR 100);

2. Authorisation to the directors to withdraw or restrict any preferential subscription rights provided by the Luxembourg law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law");



3. Waiver by all the shareholders of category D of the Company of their preferential subscription rights and approval by all the shareholders of the Company of the subscription and payment of the new shares as follows:

Shareholder	Number and category of shares subscribed	Total subscription price (EUR)
Santé Holdings S.r.l. . . . . .	4,269 category A shares	EUR 3,585,960
DeA Capital Investments S.A. . . . . .	3,907 category B shares	EUR 3,281,880
Mediobanca S.p.A. . . . . .	907 category C shares	EUR 761,880
Total . . . . .	9,083 category A, B and C shares	EUR 7,629,720

(i.e., EUR 908,300 of share capital and EUR 6,721,420 of issuance premium)

4. Amendment of article 5.1. of the Articles to reflect the capital increase.

After the foregoing was approved by the Meeting, the Meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The Meeting resolved to increase the issued share capital of the Company from its current amount of one hundred one million seven hundred twenty-six thousand eight hundred Euros (EUR101,726,800), represented by four hundred seventy-six thousand seven hundred fifty-six (476,756) category A shares, four hundred thirty-six thousand two hundred ninety-seven (436,297) category B shares, one hundred thousand nine hundred forty-three (100,943) category C shares and three thousand two hundred seventy-two (3,272) category D shares, each with a par value of one hundred euros (EUR 100), by an amount of nine hundred eight thousand three hundred Euros (EUR 908,300) in order to bring it to one hundred two million six hundred thirty-five thousand one hundred Euros (EUR 102,635,100) by the issue of four thousand two hundred sixty-nine (4,269) new category A shares, three thousand nine hundred seven (3,907) new category B shares and nine hundred seven (907) new category C shares, each having a nominal value of one hundred euros (EUR 100);

The Meeting resolved that the subscription price for each new share be equal to eight hundred and forty Euro (EUR 840), corresponding to one hundred Euro (EUR 100) of share capital and seven hundred and forty Euro (EUR 740) of issuance premium.

The present resolution has been adopted subject to the approval by the Meeting of the third resolution below.

*Second resolution*

The Meeting resolved to authorize the Directors to withdraw or restrict any preferential subscription rights provided by the 1915 Law in relation to any increase of the share capital of the Company.

*Third resolution*

As a result of the first resolution above, the Meeting, upon presentation of the justifying report of the Board of Directors, pursuant to article 32-3 (5) of the 1915 Law, resolved to cancel the preferential subscription right of Mr. Filippo Monteleone, Mr. Ross McInnes and léna Participations SPF S.à r.l. regarding the subscription to new category D shares, and to approve the subscription and the payment for the newly issued shares as described in item 3 of the agenda above, all the subscribers are here represented by Sophie Delwaide, prenamed, by virtue of the aforementioned proxies. The subscribers have paid up the new shares in cash so that the amount of seven million six hundred twenty-nine thousand seven hundred twenty Euros (EUR 7,629,720) is as now available to the Company as has been proved to the undersigned notary.

*Fourth resolution*

The Meeting resolved to amend article 5.1. of the Articles regarding the capital increase so that it shall read as follows:

**“ Art. 5. Capital - Shares and Share certificates.**

5.1. The Corporation’s capital is set at one hundred two million six hundred thirty-five thousand one hundred Euros (EUR 102,635,100) divided into one million twenty-six thousand three hundred fifty-one (1,026,351) ordinary shares with a par value of one hundred Euros (EUR 100) each, divided into:

(i) four hundred eighty-one thousand twenty-five (481,025) category A shares subscribed for by Santé Holdings S.r.l., a private limited company, incorporated under the laws of Italy, having its registered office at 31, Via Scarlatti, I-20124 Milan, Italy, registered with the registry of commerce of Milan under number 03992120968;

(ii) four hundred forty thousand two hundred four (440,204) category B shares subscribed for by DeA Capital Investments S.A., a limited company organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and having its registered office located at 9-11 Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg being registered with the register of commerce and companies of Luxembourg under number B 127 685;

(iii) one hundred one thousand eight hundred fifty (101,850) category C shares subscribed for by Mediobanca S.p.A., a limited company organized under the laws of Italy, having its registered office located at Piazzetta Enrico Cuccia 1, I-20121 Milan, Italy, being registered with the registry of commerce of Milan under number 00714490158; and

(iv) three thousand two hundred seventy-two (3,272) category D shares subscribed for by an Eligible Person or any of his Related Person or his/her Personal Holding Structure, subject to the conditions provided for any shareholders agreement as the case may be, each holder of category D shares being referred to as a category D shareholder. An "Eligible Person" shall mean any person which has been authorized to subscribe to category D shares by a general meeting of the shareholders of the Corporation approving the issuance of category D shares, in each case for as long as such person holds any Shares, and a "Related Person" shall mean in relation to any natural person (or deceased person) any one or more of his wife or her husband, his widow or her widower, and any of his or her children (provided that in the case of an individual Related Person that individual is over the age of 18)."

#### *Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are assessed at four thousand Euros (4,000.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in the case of divergence between the English and French text, the English version of it will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named in the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholders of the appearing parties signed together with the undersigned notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le onze août,

Pardevant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de SANTE S.A. (la «Société»), une société anonyme constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée en date du 24 juillet 2003 suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») du 29 août 2003, numéro 888. Les statuts (les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois en date du 14 août 2013 suivant acte reçu du notaire instrumentant, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial du 10 octobre 2013, numéro 2521.

L'Assemblée a été présidée par Me Sophie Delwaide, Maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire et l'Assemblée a élu comme scrutateur Me Flora Verrecchia, Maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I.- Toutes les actions étant nominatives, la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis envoyés à tous les actionnaires par lettre recommandée en date du 31 juillet 2014.

II. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné.

Ladite liste de présence, signée par les mandataires des actionnaires représentés et les membres du bureau, restera annexée ensemble avec les procurations au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

III. Il ressort de la liste de présence que les quatre cent soixante-seize mille sept cent cinquante-six (476.756) actions de catégorie A, quatre cent trente-six mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (436.297) actions de catégorie B, cent mille neuf cent quarante-trois (100.943) actions de catégorie C et huit cent quatre-vingt-douze (892) actions de catégorie D, représentant 99,77% du capital social de cent un millions sept cent vingt-six mille huit cents Euros (EUR 101.726.800) étaient dûment représentées à cette Assemblée.

III. Les actionnaires présents ou représentés ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'Assemblée était valablement constituée et pouvait valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1) Augmentation du capital social émis de la Société de son montant actuel de cent un millions sept cent vingt-six mille huit cents Euros (EUR 101.726.800), représenté par quatre cent soixante-seize mille sept cent cinquante-six (476.756) actions de catégorie A, quatre cent trente-six mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (436.297) actions de catégorie B, cent mille neuf cent quarante-trois (100.943) actions de catégorie C et trois mille deux cent soixante-douze (3.272) actions de catégories D d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune, d'un montant de neuf cent huit mille trois cents Euros (EUR 908.300) afin de le porter à cent deux millions six cent trente-cinq mille cent Euros (EUR 102.635.100) par l'émission de quatre mille deux cent soixante-neuf (4.269) nouvelles actions de catégorie A, trois mille neuf cent sept (3.907) nouvelles actions de catégorie B et neuf cents sept (907) nouvelles actions de catégorie C ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune;

2) Autorisation aux administrateurs de retirer ou de restreindre les droits préférentiels de souscription prévus par la loi modifiée du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales (la «Loi de 1915»);

3) Renonciation par tous les actionnaires de catégorie D de la Société à leurs droits préférentiels de souscription et approbation de la souscription et de la libération des nouvelles actions par tous les actionnaires de la Société comme suit:

Actionnaire	Nombre et catégorie d'actions souscrites	Prix total de souscription (EUR)
Santé Holdings S.r.l. . . . . .	4.269 actions de catégorie A	EUR 3.585.960
DeA Capital Investments S.A. . . . . .	3.907 actions de catégorie B	EUR 3.281.880
Mediobanca S.p.A. . . . . .	907 actions de catégorie C	EUR 761.880
Total . . . . .	9.083 actions de catégorie A, B et C	EUR 7.629.720 (i.e. EUR 908.300 de capital social et EUR 6.721.420 de prime d'émission)

4) Modification de l'article 5.1. des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital.

Après avoir approuvé ce qui précède, l'Assemblée a unanimement pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée a décidé d'augmenter le capital social émis de la Société de son montant actuel de cent un millions sept cent vingt-six mille huit cents Euros (EUR 101.726.800), représenté par quatre cent soixante-seize mille sept cent cinquante-six (476.756) actions de catégorie A, quatre cent trente-six mille deux cent quatre-vingt-dix-sept (436.297) actions de catégorie B, cent mille neuf cent quarante-trois (100.943) actions de catégorie C et trois mille deux cent soixante-douze (3.272) actions de catégories D d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune, d'un montant de neuf cent huit mille trois cents Euros (EUR 908.300) afin de le porter à cent deux millions six cent trente-cinq mille cent Euros (EUR 102.635.100) par l'émission de quatre mille deux cent soixante-neuf (4.269) nouvelles actions de catégorie A, trois mille neuf cent sept (3.907) nouvelles actions de catégorie B et neuf cents sept (907) nouvelles actions de catégorie C ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune.

L'Assemblée a décidé que le prix de souscription pour chaque nouvelle action est égal à huit cent quarante Euros (EUR 840) correspondant à cent Euros (EUR 100) de capital social et sept cent quarante Euros (EUR 740) de prime d'émission.

La présente résolution a été adoptée sous réserve de l'approbation par l'Assemblée de la troisième résolution ci-dessous.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée a décidé d'autoriser les administrateurs de retirer ou de restreindre les droits préférentiels de souscription prévus par la Loi de 1915 dans le cadre d'une augmentation de capital social.

*Troisième résolution*

Il résulte de la première résolution ci-dessus que l'Assemblée a décidé, sur présentation du rapport du Conseil d'Administration en vertu de l'article 32-3(5) de la Loi de 1915, d'annuler le droit préférentiel de souscription de M. Filippo Monteleone, M. Ross McInnes et Léna Participations SPF S.à r.l. en vue de la souscription des nouvelles actions de catégorie D et d'approuver la souscription et la libération des actions nouvellement émises tel que décrit au point 3 de l'ordre du jour ci-dessus, les souscripteurs étant ici représentés par Me Sophie Delwaide, prénommé, en vertu des procurations dont mention ci-avant. Les souscripteurs ont libéré les actions ainsi souscrites par versement en espèces de sorte que le montant de sept millions six cent vingt-neuf mille sept cent vingt Euros (EUR 7.629.720) est dès à présent à la libre disposition de la Société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée a décidé de modifier l'article 5.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital, lequel aura désormais la teneur suivante:

**« Art. 5. Capital - Actions et certificats d'actions.**

5.1 Le capital de la Société est fixé à cent deux millions six cent trente-cinq mille cent Euros (EUR 102.635.100) divisé en un million vingt-six mille trois cent cinquante et un (1.026.351) actions ordinaires d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100) chacune, divisées en:

(i) quatre cent quatre-vingt-un mille vingt-cinq (481.025) actions de catégorie A souscrites par Santé Holdings S.r.l., une société à responsabilité limitée constituée sous les lois italiennes, ayant son siège social au 31, Via Scarlatti, I-20124 Milan, Italie, inscrite auprès du registre de commerce de Milan sous le numéro 03992120968;

(ii) quatre cent quarante mille deux cent quatre (440.204) actions de catégorie B souscrites par DeA Capital Investments S.A., une société anonyme organisée sous les lois du Grand Duché de Luxembourg et ayant son siège social au 9-11, Grand-Rue, L-1661 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127. 685;

(iii) cent un mille huit cent cinquante (101.850) actions de catégorie C souscrites par Mediobanca S.p.A., une société anonyme organisée sous les lois italiennes, ayant son siège social à Piazzetta Enrico Cuccia 1, I-20121 Milan, Italie, inscrite auprès du registre de commerce de Milan sous le numéro 00714490158; et

(iv) trois mille deux cent soixante-douze (3.272) actions de catégorie D souscrites pour une Personne Eligible ou l'un de ses Parents ou sa Structure Holding Personnelle, sous réserve des conditions prévues dans tout pacte d'actionnaires, le cas échéant, chaque détenteur d'actions de catégorie D étant désignée un actionnaire de catégorie D. Une «Personne Eligible» signifie toute personne qui a été autorisée à souscrire des actions de catégorie D par une assemblée générale des actionnaires de la Société approuvant l'émission d'actions de catégorie D, dans chaque cas, pour aussi longtemps que cette personne détient des Actions, et un «Parent» signifie, en relation avec un individu (ou personne décédée) un(une) ou plusieurs de ses épouses, époux, veufs, veuves, et enfants (étant entendu que lorsqu'il s'agit d'un Parent «individu», celui-ci doit être majeur).»

#### Dépenses

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société et qui sont mis à sa charge en raison du présent acte sont estimés à quatre mille Euros (4.000.- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite aux mandataires des parties comparantes, les mandataires des parties comparantes ont signé ensemble avec le notaire soussigné le présent acte original.

Signé: S. DELWAIDE, F. VERRECCHIA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 août 2014. Relation: LAC/2014/38928. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 16 septembre 2014.

Référence de publication: 2014145123/234.

(140164653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

#### **Kingdom Holding 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 152.623.

In the year two thousand fourteen, on the eleventh of August.

Before us, Maître Jean-Paul MEYERS, notary, residing in Rambrouch, (Grand -Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand -Duchy of Luxembourg), who will remain depositary of the present original deed.

There appeared:

- APAX US VII L.P., a Limited Partnership, existing under Cayman Islands law, having its registered office at Walkers House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, and registered with the Registrar of Limited Partnerships under number 17014, here represented by Mrs. Linda HARROCH, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in New-York on 6 August 2014,

- APAX WW NOMINEES LTD, a Limited Liability Company, existing under English law, having its registered office at 33, Jermyn Street, London SW1 Y6DN, England and registered with the Companies House Register under number 04693597, here represented by Mrs. Linda HARROCH, prenamed, by virtue of a proxy given in London on 1 August 2014,

- ELMIRA CAPITAL PARTNERS L.P., a Limited Liability Partnership, existing under the law of the State of Delaware, having its registered office at 767, 5<sup>th</sup> Avenue, 46<sup>th</sup> Floor New-York, NY 10153, United States of America, here represented by Mrs. Linda HARROCH, prenamed, by virtue of a proxy given in New-York on 4 August 2014.

The said proxies, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders of "KINGDOM HOLDING 1 S.à r.l.", (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 1-3 Boulevard de la foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 152.623, incorporated pursuant to a notarial deed dated April 20, 2010, whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C")

dated 3 June 2010, number 1162, page 55738, and have been amended for the last time pursuant to a notarial deed on April, 4<sup>th</sup>, 2014, published in Memorial C dated 20 June 2014, number 1601, page 76827.

In relation to the Company's April 2014 substantial share capital increase and share premium issuance, the shareholders, representing the whole corporate capital, have decided to reshape the Company's equity structure and the rights attached to each equity component and have as a result resolved the following and require the notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

The shareholders resolved to decrease the Company's share capital by an amount of twelve million six hundred and eighty-five thousand four hundred and seventy-four Euro (EUR 12,685,474.00) so as to bring it from its present amount of twelve million eight hundred and eighty-five thousand four hundred and seventy-four Euro (EUR 12,885,474.00) down to two hundred thousand Euro (EUR 200,000.00), by the cancellation of twelve million six hundred and eighty-five thousand four hundred and seventy-four (12,685,474) existing shares (the "Cancelled Shares"), each having a par value of one Euro (EUR 1.00), currently held by the shareholders of the Company and to allocate the amount corresponding to such a share capital reduction for the Cancelled Shares to the Company' share premium account as follows:

(a) nine million ninety-five thousand and eighty-seven (9,095,087) existing shares are redeemed/cancelled from APAX WW Nominees Ltd, prenamed for an aggregate amount of nine million ninety-five thousand and eighty-seven Euro (EUR 9,095,087.00) which is then allocated to the Company' share premium account, thus leaving one hundred and forty-three thousand three hundred and ninety-four (143,394) shares outstanding for this shareholder;

(b) two million ninety-five thousand and of two million nine hundred and sixty-eight thousand six hundred and sixty-eight (2,968,668) existing shares are redeemed/cancelled from APAX US VII L.P., prenamed for an aggregate amount of two million nine hundred and sixty-eight thousand six hundred and sixty-eight Euro (EUR 2,968,668.00) which is then allocated to the Company' share premium account, thus leaving forty-six thousand eight hundred and four (46,804) shares outstanding for this shareholder;

(c) six hundred and twenty-one thousand seven hundred and nineteen (621,719) existing shares are redeemed/cancelled from ELMIRA CAPITAL PARTNERS L.P., prenamed for an aggregate amount of six hundred and twenty-one thousand seven hundred and nineteen Euro (EUR 621,719.00) which is then allocated to the Company' share premium account, thus leaving nine thousand eight hundred and two (9,802) shares outstanding for this shareholder.

*Second resolution*

The shareholders resolved to create ten classes of shares referred to as the (i) the class A shares (the "Class A Shares"), (ii) the class B shares (the "Class B Shares"), (iii) the class C shares (the "Class C Shares"), (iv) the class D shares (the "Class D Shares"), (v) the class E shares (the "Class E Shares"), (vi) the class F shares (the "Class F Shares"), (vii) the class G shares (the "Class G Shares"), (viii) the class H shares (the "Class H Shares"), (ix) the class I shares (the "Class I Shares") and (x) the class J shares (the "Class J Shares").

*Third resolution*

The shareholders resolved to convert the two hundred (200,000) existing shares resulting from the decrease of the Company's share capital into (i) twenty thousand (20,000) Class A Shares, (ii) twenty thousand (20,000) Class B Shares, (iii) twenty thousand (20,000) Class C Shares, (iv) twenty thousand (20,000) Class D Shares, (v) twenty thousand (20,000) Class E Shares, (vi) twenty thousand (20,000) Class F Shares, (vii) twenty thousand (20,000) Class G Shares, (viii) twenty thousand (20,000) Class H Shares, (ix) twenty thousand (20,000) Class I Shares and (x) twenty thousand (20,000) Class J Shares. The conversion is being done as follows per shareholder:

(a) the one hundred and forty-three thousand three hundred and ninety-four (143,394) shares owned by APAX WW NOMINEES LTD, prenamed following the above share capital decrease, are converted into (i) fourteen thousand three hundred and forty (14,340) Class A Shares, (ii) fourteen thousand three hundred and forty (14,340) Class B Shares, (iii) fourteen thousand three hundred and forty (14,340) Class C Shares, (iv) fourteen thousand three hundred and forty (14,340) Class D Shares, (v) fourteen thousand three hundred and forty (14,340) Class E Shares, (vi) fourteen thousand three hundred and forty (14,340) Class F Shares, (vii) fourteen thousand three hundred and forty (14,340) Class G Shares, (viii) fourteen thousand three hundred and forty (14,340) Class H Shares, (ix) fourteen thousand three hundred and forty (14,340) Class I Shares and (x) fourteen thousand three hundred and thirty-four (14,334) Class J Shares;

(b) the forty-six thousand eight hundred and four (46,804) shares owned by APAX US VII L.P., prenamed following the above share capital decrease, are converted into (i) four thousand six hundred and eighty (4,680) Class A Shares, (ii) four thousand six hundred and eighty (4,680) Class B Shares, (iii) four thousand six hundred and eighty (4,680) Class C Shares, (iv) four thousand six hundred and eighty (4,680) Class D Shares, (v) four thousand six hundred and eighty (4,680) Class E Shares, (vi) four thousand six hundred and eighty (4,680) Class F Shares, (vii) four thousand six hundred and eighty (4,680) Class G Shares, (viii) four thousand six hundred and eighty (4,680) Class H Shares, (ix) four thousand six hundred and eighty (4,680) Class I Shares and (x) four thousand six hundred and eighty-four (4,684) Class J Shares; and

(c) the nine thousand eight hundred and two (9,802) shares owned by ELMIRA CAPITAL PARTNERS L.P., prenamed following the above share capital decrease, are converted into (i) nine hundred and eighty (980) Class A Shares, (ii) nine



hundred and eighty (980) Class B Shares, (iii) nine hundred and eighty (980) Class C Shares, (iv) nine hundred and eighty (980) Class D Shares, (v) nine hundred and eighty (980) Class E Shares, (vi) nine hundred and eighty (980) Class F Shares, (vii) nine hundred and eighty (980) Class G Shares, (viii) nine hundred and eighty (980) Class H Shares, (ix) nine hundred and eighty (980) Class I Shares and (x) nine hundred and eighty-two (982) Class J Shares.

#### *Fourth resolution*

The shareholders resolved to amend article 6 (Share Capital-Shares) of the Company's articles of incorporation to reflect the share capital decrease and the creation of the classes of shares, which shall now read as follows:

#### **“ Art. 6. Share capital - Shares**

6.1 The Company's share capital is set at two hundred thousand euros (EUR 200,000.00) represented by two hundred thousand (200,000) shares, each having a par value of one euro (EUR 1.00), divided into (i) twenty thousand (20,000) ordinary shares of class A (the “Class A Shares”); (ii) twenty thousand (20,000) ordinary shares of class B (the “Class B Shares”), (iii) twenty thousand (20,000) shares of class C (the “Class C Shares”), (iv) twenty thousand (20,000) ordinary shares of class D (the “Class D Shares”), (v) twenty thousand (20,000) ordinary shares of class E (the “Class E Shares”), (vi) twenty thousand (20,000) ordinary shares of class F (the “Class F Shares”), (vii) twenty thousand (20,000) ordinary shares of class G (the “Class G Shares”), (viii) twenty thousand (20,000) ordinary shares of class H (the “Class H Shares”), (ix) twenty thousand (20,000) ordinary shares of class I (the “Class I Shares”) and (x) twenty thousand (20,000) ordinary shares of class J (the “Class J Shares” and all together referred to as the “Shares”, each having such rights and obligations as set out in these Articles. In these Articles, “Shareholders” means the holders at the relevant time of the Shares and “Shareholder” shall be construed accordingly.

6.2 The Company may establish a share premium account (the “Share Premium Account”) into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any Shares which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

6.3 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Shareholder(s) subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision need not allocate any amount contributed to the contributor.

6.4 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6.5 The share capital of the Company may be reduced through the repurchase and cancellation of one or more entire Classes of Shares (except for the Class A Shares. In the case of repurchases and cancellations of classes of Shares such cancellations and repurchases of Classes of Shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J).

6.6 The company may redeem its own Shares subject to the conditions of the applicable law and in the following order of priority:

(i) no Class B Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class C Shares outstanding (and such outstanding Class C Shares are not redeemed together with the Class B Shares),

(ii) no Class C Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class D Shares outstanding (and such outstanding Class D Shares are not redeemed together with the Class C Shares), (iii) no Class D Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class E Shares outstanding (and such outstanding Class E Shares are not redeemed together with the Class D Shares),

(iv) no Class E Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class F Shares outstanding (and such outstanding Class F Shares are not redeemed together with the Class E Shares),

(v) no Class F Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class G Shares outstanding (and such outstanding Class G Shares are not redeemed together with the Class F Shares),

(vi) no Class G Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class H Shares outstanding (and such outstanding Class H Shares are not redeemed together with the Class G Shares), (vii) no Class H Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class I Shares outstanding (and such outstanding Class I Shares are not redeemed together with the Class H Shares),

(viii) no Class I Shares may be redeemed if the Company has at the time of the redemption any Class J Shares outstanding (and such outstanding Class J Shares are not redeemed together with the Class I Shares).

6.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of any Class of Shares (in the order provided for in article 6.6), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

6.7.1 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount to be applied to the Class of shares to be repurchased and cancelled by the number of Shares in issue in such Class of Shares.

6.7.2 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting of the shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C and B shall be the entire Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of the shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

6.7.3 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

#### 6.8 - Indivisibility of shares

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

#### 6.9 - Transfer of shares

In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred in compliance with the requirements of Article 189 and 190 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

#### 6.10 - Registration of shares

All shares are in registered form, in the name of a specific person, and recorded in the shareholders' register in accordance with Article 185 of the Law."

### *Fifth resolution*

The shareholders resolved to amend article 12 (Distribution of Profits) of the Company's articles of incorporation to reflect the creation of the classes of shares. which shall now read as follows:

#### **" Art. 12. Distribution of profits.**

12.1 From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to a legal reserve fund (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be mandatory when the amount of the Legal Reserve fund reaches ten per cent (10%) of the Company's nominal capital.

12.2 After allocation to the Legal Reserve, the Shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the Shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions in accordance with the specific rights of each class of shares.

12.3 Subject to the provisions of Luxembourg Law and the Articles, the Company may by resolution of the Shareholders declare dividends in accordance with the respective rights of the Shareholders.

12.4 Board of Managers as appropriate may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned may be recovered from the relevant Shareholder(s).

12.5 In any year in which the Company resolves to make dividend distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:

- First, the holders of Class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the Class A Shares held by them, then,
- the holders of Class B Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty-five per cent (0.55%) of the nominal value of the Class B Shares held by them, then,
- the holders of Class C Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifty per cent (0.50%) of the nominal value of the Class C Shares held by them, then,
- the holders of Class D Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty-five per cent (0.45%) of the nominal value of the Class D Shares held by them, then,

- the holders of Class E Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point forty per cent (0.40%) of the nominal value of the Class E Shares held by them, then,
- the holders of Class F Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty-five per cent (0.35%) of the nominal value of the Class F Shares held by them, then
- the holders of Class G Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirty per cent (0.30%) of the nominal value of the Class G Shares held by them, then
- the holders of Class H Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twentyfive per cent (0.25%) of the nominal value of the Class H Shares held by them, then
- the holders of Class I Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twenty per cent (0.20%) of the nominal value of the Class I Shares, and then,
- the holders of Class J Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

12.6 Should the whole last outstanding class of Shares (by alphabetical order, e.g. Class J Shares) have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of Shares in the reverse alphabetical order (e.g. initially Class I Shares).”

#### *Sixth resolution*

The shareholders resolved to amend article 13 (Dissolution - Liquidation) of the Company’s articles of incorporation to reflect the creation of the classes of shares, which shall now read as follows:

“ **Art. 13. Dissolution - Liquidation.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

After payment of all debts and any charges against the Company and of the expenses of the liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholders in conformity with and so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the distribution rules set for dividend distributions as set out under article 12.5.”

#### *Seventh resolution*

The shareholders resolved to introduce a new article 14 (Definition) and re-number the former article 14 (Reference to the Law) into a new article 15. The new article 14 shall then read as follows:

“ **Art. 14. Definition.** Available Amount: means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholder would have been entitled to dividend distributions according to Art. 12 of the by-laws, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt any amount of share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles.

Interim Accounts means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

“ **Art. 15. Reference to the law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.”

#### *Costs and Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the presently deed are estimated at approximately three thousand euros.



Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le onze août.

Par-devant Nous, Maître Jean-Paul MEYERS, notaire, de résidence à Rambrouch (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

Ont comparu:

- APAX US VII L.P., un Limited Partnership régi selon les lois des îles Caïmans et ayant son siège social au Walkers House, 87 Mary Street, George Town, Grand Cayman, îles Caïmans, et immatriculé auprès du Registrar of Limited Partnerships sous le numéro 17014,

ici représenté par Madame Linda HARROCH, avocat, ayant son adresse professionnelle au Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New-York en date du 6 août 2014.

- APAX WW NOMINEES LTD, une société à responsabilité limitée régie par les lois anglaises, ayant son siège social au 33, Jermyn Street, London SW1 Y6DN, Angleterre, et immatriculée auprès du Companies House sous le numéro 04693597,

ici représenté par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres en date du 1<sup>er</sup> août 2014.

- ELMIRA CAPITAL PARTNERS LP, un Limited Liability Partnership régi selon les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social au 767, 5<sup>th</sup> Avenue, 46<sup>th</sup> Floor New-York, NY 10153, Etats Unis d'Amérique,

ici représenté par Madame Linda HARROCH, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à New-York en date du 4 août 2014.

Les procurations signées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte, pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés de «KINGDOM HOLDING 1 S.à r.l.» (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 1-3 Boulevard de la foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 152.623, constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 20 avril 2010, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») en date du 3 juin 2010, numéro 1162, page 55738 et ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 4 avril 2014 et publié au Mémorial C le 20 juin 2014, numéro 1601, page 76827.

Au vue de l'augmentation de capital de la Société et de l'augmentation du compte de prime d'émission réalisée en avril 2014, les associés, représentant l'intégralité du capital social, décident de refondre intégralement la structure du capital de la Société ainsi que des droits attachés aux éléments du capital, entraînant ainsi la prise de décision suivante au travers diverses résolutions et ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés décident de réduire le capital social de la Société à concurrence d'un montant de douze millions six cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent soixante-quatorze euros (EUR 12.685.474,00) pour le porter de son montant actuel de douze millions huit cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent soixante-quatorze euros (EUR 12.885.474,00) à deux cent mille euros (EUR 200.000,00) par l'annulation de douze millions six cent quatre-vingt-cinq mille quatre cent soixante-quatorze (12,685,474) parts sociales existantes (les «Parts Sociales Annulées») ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) chacune, détenues par les associés de la Société et d'allouer le montant de cette réduction de capital pour les Parts Sociales Annulées au compte de prime d'émission de la Société comme suit:

(a) neuf millions quatre-vingt-quinze mille quatre-vingt-sept (9.095.087) parts sociales de APAX WW NOMINEES LTD sont rachetées pour un montant total de neuf millions quatre-vingt-quinze mille quatre-vingt-sept euros (EUR 9.095.087,00), qui est alloué au compte de prime d'émission de la Société, laissant ainsi cent quarante-trois mille trois cent quatre-vingt-quatorze (143.394) parts sociales à cet associé;

(b) deux millions neuf cent soixante-huit mille six cent soixante-huit (2.968.668) parts sociales de APAX US VII L.P., prénommé sont rachetées pour un montant total de deux millions neuf cent soixante-huit mille six cent soixante-huit euros (EUR 2.968.668,00), qui est alloué au compte de prime d'émission de la Société, laissant ainsi quarante-six mille huit cent quatre (46.804) parts sociales à cet associé;

(c) six cent vingt et un mille sept cent dix-neuf (621.719) parts sociales de ELMIRA CAPITAL PARTNERS L.P., prénommé sont rachetées pour un montant total de six cent vingt et un mille sept cent dix-neuf euros (EUR 621.719,00), qui est alloué au compte de prime d'émission de la Société, laissant ainsi neuf mille huit cent deux (9.802) parts sociales à cet associé.

#### *Seconde résolution*

Les associés décident de créer dix (10) catégories de parts sociales dénommées (i) parts sociales de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»); (ii) parts sociales de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»); (iii) parts sociales de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»); (iv) parts sociales de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D»); (v) parts sociales de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E»); (vi) parts sociales de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F»); (vii) parts sociales de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G»); (viii) parts sociales de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H»); (ix) parts sociales de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I») et (x) parts sociales de catégorie J (les «Parts Sociales de Catégorie J»).

#### *Troisième résolution*

Les associés décident de convertir les deux cent mille (200.000) parts sociales existantes suite à la réduction de capital en (i) vingt mille (20.000) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) vingt mille (20.000) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) vingt mille (20.000) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) vingt mille (20.000) Parts Sociales de Catégorie D, (v) vingt mille (20.000) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) vingt mille (20.000) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) vingt mille (20.000) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) vingt mille (20.000) Parts sociales de Catégorie H, (ix) vingt mille (20.000) Parts Sociales de Catégorie I et (x) vingt mille (20.000) Parts Sociales de Catégorie J. Cette conversion est répartie par associé comme suit:

(a) les cent quarante-trois mille trois cent quatre-vingt-quatorze (143,394) parts sociales détenues par APAX WW NOMINEES LTD, prénommé, suite à la réduction de capital décidée, sont converties en (i) quatorze mille trois cent quarante (14,340) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) quatorze mille trois cent quarante (14,340) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) quatorze mille trois cent quarante (14,340) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) quatorze mille trois cent quarante (14,340) Parts Sociales de Catégorie D, (v) quatorze mille trois cent quarante (14,340) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) quatorze mille trois cent quarante (14,340) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) quatorze mille trois cent quarante (14,340) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) quatorze mille trois cent quarante (14,340) Parts sociales de Catégorie H, (ix) quatorze mille trois cent quarante (14,340) Parts Sociales de Catégorie I et (x) quatorze mille trois cent quarante-quatre (14,344) Parts Sociales de Catégorie J;

(b) les quarante-six mille huit cent quatre (46,804) parts sociales détenues par APAX US VII L.P., prénommé, suite à la réduction de capital décidée, sont converties en (i) quarante-six mille huit cent soixante (46,860) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) quarante-six mille huit cent soixante (46,860) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) quarante-six mille huit cent soixante (46,860) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) quarante-six mille huit cent soixante (46,860) Parts Sociales de Catégorie D, (v) quarante-six mille huit cent soixante (46,860) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) quarante-six mille huit cent soixante (46,860) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) quarante-six mille huit cent soixante (46,860) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) quarante-six mille huit cent soixante (46,860) Parts sociales de Catégorie H, (ix) quarante-six mille huit cent soixante (46,860) Parts Sociales de Catégorie I et (x) quarante-six mille huit cent soixante (46,684) Parts Sociales de Catégorie J; et

(c) les neuf mille huit cent deux (9.802) parts sociales détenues par ELMIRA CAPITAL PARTNERS L.P. prénommé, suite à la réduction de capital décidée, sont converties en (i) neuf cent quatre-vingts (980) Parts Sociales de Catégorie A, (ii) neuf cent quatre-vingts (980) Parts Sociales de Catégorie B, (iii) neuf cent quatre-vingts (980) Parts Sociales de Catégorie C, (iv) neuf cent quatre-vingts (980) Parts Sociales de Catégorie D, (v) neuf cent quatre-vingts (980) Parts Sociales de Catégorie E, (vi) neuf cent quatre-vingt (980) Parts Sociales de Catégorie F, (vii) neuf cent quatre-vingts (980) Parts Sociales de Catégorie G, (viii) neuf cent quatre-vingts (980) Parts sociales de Catégorie H, (ix) neuf cent quatre-vingts (980) Parts Sociales de Catégorie I et (x) neuf cent quatre-vingt-deux (982) Parts Sociales de Catégorie J.

#### *Quatrième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 6 (Capital Social.. Parts Sociales) des statuts de la Société afin de refléter la réduction de capital et la création de catégories de parts sociales, qui devra désormais être lu comme suit:

##### **« 6. Capital Social - Parts Sociales.**

6.1 Le capital social de la Société est de deux cent mille euros (EUR 200.000,00), représenté par vingt mille (20.000) parts sociales, d'une valeur d'un euro (EUR 1.00) chacune divisées en (i) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires de catégorie A (les «Parts Sociales de Catégorie A»); (ii) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires de catégorie B (les «Parts Sociales de Catégorie B»); (iii) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires de catégorie C (les «Parts Sociales de Catégorie C»); (iv) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires de catégorie D (les «Parts Sociales de Catégorie D»); (v) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires de catégorie E (les «Parts Sociales de Catégorie E»); (vi) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires de catégorie F (les «Parts Sociales de Catégorie F»); (vii) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires de catégorie G (les «Parts Sociales de Catégorie G»); (viii) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires de catégorie H (les «Parts Sociales de Catégorie H»); (ix) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires de catégorie I (les «Parts Sociales de Catégorie I») et (x) vingt mille (20.000) parts sociales ordinaires de catégorie J (les «Parts Sociales de

Catégorie J», toutes ces parts sociales étant collectivement référencées comme les «Parts Sociales»); chacune ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1.-) et ayant les droits et obligations tel que prévus par les Statuts. Dans les présents Statuts, «Associés» signifie les détenteurs au moment opportun de Parts Sociales et «Associé» devra être interprété conformément.

6.2 La Société peut établir un compte de prime d'émission (le «Compte de Prime d'Emission») sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Les décisions visant à utiliser le Compte de Prime d'Emission doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Les sommes figurant au crédit du compte de prime d'émission peuvent être utilisées pour financer les Parts Sociales que la Société souhaiterait racheter à son ou ses Associés, pour compenser d'éventuelles pertes nettes réalisées, pour verser un dividende à son ou ses Associés ou affecter des sommes d'argent à la réserve légale.

6.3 La Société peut, sans restriction, accepter de l'equity ou d'autres contributions sans émettre de Parts Sociales ou d'autres titres en contrepartie de celles-ci et peut inscrire ces contributions sur un ou plusieurs comptes. Les décisions relatives à l'utilisation de l'un de ces comptes doivent être prises par les Associé(s) conformément à la Loi de 1915 et aux présents Statuts. Pour éviter tout doute une telle décision ne doit allouer aucune des contributions au contributeur.

6.4 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

6.5 Le capital social de la Société pourra être réduit par le rachat et l'annulation d'une ou plusieurs classes entières de Parts Sociales (à l'exception des Parts Sociales de Catégorie A). En cas de rachats et d'annulations de Catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (commençant avec la catégorie J).

6.6 La Société pourra racheter ses propres Parts Sociales dans les conditions requises par la loi et dans l'ordre de priorité suivant:

(i) aucune des Parts Sociales de Catégorie B ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie C (et ces Parts Sociales de Catégorie C ne pourront être rachetées ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie B),

(ii) aucune des Parts Sociales de Catégorie C ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie D (et ces Parts Sociales de Catégorie D ne pourront être rachetées ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie C),

(iii) aucune des Parts Sociales de Catégorie D ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie E (et ces Parts Sociales de Catégorie E ne pourront être rachetées ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie D)

(iv) aucune des Parts Sociales de Catégorie E ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie F (et ces Parts Sociales de Catégorie F ne pourront être rachetées ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie E),

(v) aucune des Parts Sociales de Catégorie F ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie G (et ces Parts Sociales de Catégorie G ne pourront être rachetées ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie F),

(vi) aucune des Parts Sociales de Catégorie G ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie H (et ces Parts Sociales de Catégorie H ne pourront être rachetées ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie G),

(vii) aucune des Parts Sociales de Catégorie H ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie I (et ces Parts Sociales de Catégorie I ne pourront être rachetées ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie H),

(viii) aucune des Parts Sociales de Catégorie I ne pourra être rachetée si la Société dispose au moment du rachat de Parts Sociales de Catégorie J (et ces Parts Sociales de Catégorie J ne pourront être rachetées ensemble avec les Parts Sociales de Catégorie I).

6.7 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une des Catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre établi à l'article 5.6), une telle catégorie de Parts Sociales donne droit à son détenteur au pro-rata de leurs détention dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la catégorie de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (tel que définie ci-après) pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux et annulée.

6.7.1 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation applicable à la Catégorie de Parts Sociales à racheter et à annuler par le nombre de Parts Sociales émises dans cette Catégorie de Parts Sociales.

6.7.2 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C et B sera le Montant Disponible intégral de la catégorie concernée au moment de l'annulation de cette catégorie sauf autrement décidé par l'assemblée générale des associés selon la procédure prévue pour une

modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

6.7.3 A compter du rachat et de l'annulation des parts sociales de la catégorie concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.

#### 6.8 - Indivisibilité des parts sociales

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

#### 6.9 - Transfert de parts sociales

Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales ne sont transmissibles que sous réserve du respect des dispositions prévues aux articles 189 et 190 de la Loi.

Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

#### 6.10 - Enregistrement de parts

Toutes les parts sociales sont nominatives, au nom d'une personne déterminée et sont inscrites sur le Registre des Actionnaires conformément à l'article 185 de la Loi.»

### *Cinquième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 12 (Distribution des profits) des statuts de la Société pour refléter la création des catégories de parts sociales et qui sera lu comme suit:

#### « 12. Distribution des profits.

12.1 Du bénéfice annuel net, au moins cinq pour cent (5%) seront chaque année alloués à la réserve légale (la «Réserve Légale»). Cette allocation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital nominal de la Société.

12.2 A l'issue de l'affectation à la Réserve Légale, le ou les Associés décident du mode d'affectation du solde du bénéfice net annuel en allouant tout ou partie du solde à la constitution d'une réserve ou d'une provision, en reportant cette somme sur l'exercice social qui suit ou en la distribuant, ainsi que du report à nouveau, des réserves distribuables ou de la prime d'émission à ou aux Associés, chaque Part Sociale conférant les mêmes droits dans le cadre de ces distributions dans le respect des droits spécifiques attachés à chaque catégorie de parts sociales.

12.3 Dans le respect de la Loi luxembourgeoise et des présents Statuts, la Société peut distribuer des dividendes conformément aux droits respectifs des Associés.

12.4 Le Gérant unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, peut décider de payer des dividendes intérimaires au (x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon les présents Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

12.5 Si, au titre d'un exercice, la Société décide de distribuer des dividendes, prélever une somme sur le bénéfice net ou les réserves disponibles résultant des résultats mis en réserve, la somme affectée à ce titre sera distribuée selon l'ordre de priorité suivant:

- premièrement, les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie A sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule soixante pour-cent (0,60%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie A qu'ils détiennent; ensuite,

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie B sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule cinquante-cinq pour-cent (0,55%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie B qu'ils détiennent; ensuite,

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie C sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule cinquante pour-cent (0,50%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie C qu'ils détiennent; ensuite,

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie D sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule quarante-cinq pour-cent (0,45%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie D qu'ils détiennent; ensuite,

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie E sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule quarante pour-cent (0,40%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie E qu'ils détiennent; ensuite,

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie F sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule trente-cinq pour-cent (0,35%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie F qu'ils détiennent; ensuite

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie G sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule trente pour-cent (0,30%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie G qu'ils détiennent; ensuite

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie H sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule vingt-cinq pour-cent (0,25%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie H qu'ils détiennent; ensuite

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie I sont habilités à recevoir des distributions de dividendes pour l'exercice en question, à hauteur de zéro virgule vingt pour-cent (0,20%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Catégorie I; et ensuite,

- les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie J sont habilités à recevoir le solde de toute distribution de dividendes.

12.6 Au moment de l'annulation de la dernière classe de Parts Sociales (effectuée par ordre alphabétique en commençant par les Parts Sociales de Catégorie J) et juste après son rachat, remboursement ou autre, au moment de la distribution, le montant des dividendes restant sera alors alloué à la dernière classe de Parts Sociales restantes dans l'ordre alphabétique inverse, c'est-à-dire par exemple aux Parts Sociales de Catégorie I).

#### *Sixième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 13 (Dissolution -Liquidation) des statuts de la Société pour refléter la création des catégories de parts sociales et qui sera lu comme suit:

« **13. Dissolution- Liquidation.** La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, de faillite ou d'insolvabilité de l'associé unique ou de l'un des associés.

Sauf en cas de dissolution par ordre judiciaire, la dissolution de la Société ne pourra uniquement être décidée qu'à la suite d'une décision adoptée en assemblée générale des associés en vertu des conditions prévues dans les statuts de la Société, la liquidation sera quant à elle décidée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront alors leurs droits ainsi que leurs rémunérations.

Après paiement de toutes les dettes et de toutes les charges de la Société et des dépenses de liquidation, les produits nets de la liquidation seront distribués aux associés en conformité et en vue de parvenir sur une base globale au même résultat économique que suite à l'application des règles de distribution existantes pour les distributions de dividendes tel que mentionné à l'article 13.5.

#### *Septième résolution*

Les associés décident d'introduire un nouvel article 14 (Définitions) et de renuméroter l'ancien article 14 en article 15 (Référence à la loi). Le nouvel article 14 sera lu comme suit:

#### *«Définitions*

Montant Disponible signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) dans la mesure où l'associé aura le droit à une distribution de dividendes en accord avec l'article 15 des Statuts, augmenté par (i) toute réserve librement distribuable (afin d'écartier tout doute, cela comprend également tout montant de la réserve de la prime d'émission) et (ii) le cas échéant par le montant de la réduction de capital et la réduction de réserve légale relative à la Catégorie de Parts Sociales devant être rachetées/annulées mais réduit par (i) toute perte (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts déterminés sur base des Comptes Intérimaires afférents (sans pour éviter tout doute tout calcul en double) tel que:

$$MD = (PN + P+ RC)-(P+ RL)$$

Pour lequel:

MD = Montant Disponible

PN = Profits Nets (incluant les profits reportés)

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

RC = montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Catégorie de Parts Sociales annulée

P = perte (incluant les pertes reportées)

RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts

Comptes Intérimaires signifie les Comptes Intérimaires de la Société à la Date Comptable Intérimaire pertinente.



Date Comptable Intérimaire signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Catégorie de Parts Sociales pertinente.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, supportés par la Société à raison du présent acte, sont approximativement estimés à trois mille euros.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par ses, nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. HARROCH, J.P. MEYERS.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 12 août 2014. Relation: EAC/2014/11078. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

*Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.*

Référence de publication: 2014144902/552.

(140164584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

**Northgate Private Equity S.A. (FIS), Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 127.892.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 septembre 2014*

En date du 17 septembre 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Hosein Khajeh-Hosseiny, de Madame Selina Elwell, et de Monsieur Gilles Fossé en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire prévue en 2015.
- de renouveler le mandat de BDO Compagnie Fiduciaire en qualité de Réviseur d'Entreprises agréé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire prévue en 2015.

Luxembourg, le 19 septembre 2014.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Northgate Private Equity S.A. (FIS)*

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2014146304/17.

(140166703) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2014.

**Patron Mansfield Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 20.000,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 190.234.

STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the fifth of September.

Before Us Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent and who will remain the depositary of the present deed.

THERE APPEARED:

Patron Investments IV S.à r.l., a limited liability company with registered office at L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 160.456, here represented by Mr Gianpiero SADDI, private employee, residing in 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on September 1<sup>st</sup>, 2014.

Said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

**Art. 1.** There exists among the subscribers and all persons and entities who may become shareholders in the future a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "Patron Mansfield Holding S.à r.l." (the Company).

**Art. 2.** The purpose of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may also give guarantees and grant security interests over some or all of its assets, including without limitation, by way of pledge, transfer or encumbrance, in favour of or for the benefit of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company.

The Company may borrow in any form and issue notes, bonds, debentures, certificates, shares, beneficiary parts, warrants and any kind of debt or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company.

The Company may carry out any commercial, industrial, and financial operations, which are directly or indirectly connected with its purpose or which may favour its development.

**Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4.** The registered office is established in the municipality of Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 5.** The Company's subscribed share capital is fixed at twenty thousand British Pounds (GBP 20,000) represented by twenty thousand (20,000) shares having a nominal value of one British Pound (GBP 1) per each share.

**Art. 6.** The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 13 of these articles of association.

**Art. 7.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 8.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 9.** In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

**Art. 10.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.

**Art. 11.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation by a manager in a meeting by conference call or by other similar means of communication shall be deemed to be a participation in person at such meeting. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers, present or represented at the board meeting, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

**Art. 12.** The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

**Art. 13.** The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

**Art. 14.** The Company's year starts on January 1<sup>st</sup> and ends on December 31<sup>st</sup> of each year.

**Art. 15.** Each year, with reference to December 31<sup>st</sup>, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 16.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits is at the free disposal of the shareholder's general meeting. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

**Art. 17.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 18.** Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

#### *Subscription and Payment*

All the twenty thousand (20,000) shares have been subscribed by Patron Investments IV S.à r.l., prenamed.

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of twenty thousand British Pounds (GBP 20,000) is at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Transitory Provision*

The first financial year shall begin today and it shall end on December 31<sup>st</sup>, 2014.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500).



The amount of twenty thousand British Pounds (GBP 20,000) corresponds to the amount of twenty-five thousand one hundred and forty Euro and seventy-six Eurocent (EUR 25,140.76) according to the exchange rate published on XE.COM on August 27<sup>th</sup>, 2014.

*Extraordinary general meeting*

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1) The number of managers is set at two (2). The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mr Emmanuel Mougeolle, director, born in Épinal, France, on July 3<sup>rd</sup>, 1977, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; and

- Mrs Géraldine Schmit, director, born in Messancy (Belgium) on November 12<sup>th</sup>, 1969, residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2) The registered office is established in L-2310 Luxembourg, 6 avenue Pasteur.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille quatorze, le cinq septembre.

Par-devant Nous Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absente, laquelle dernière restera le dépositaire de la présente minute.

**A COMPARU:**

Patron Investments IV S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social à L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 160.456, ici représentée par Monsieur Gianpiero SADDI employé privé, résidant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeure annexée au présent acte avec lequel elle est enregistrée.

Laquelle comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe entre les souscripteurs et toutes les personnes ou entités qui pourraient devenir associés par la suite une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "Patron Mansfield Holding S.à r.l." (ci-après, la Société).

**Art. 2.** L'objet social de la Société est l'accomplissement de toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, sous quelque forme que ce soit, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par la vente, par échange ou toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de son portefeuille.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges tout ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur tout ou partie de ses avoirs.

La Société peut emprunter, sous quelque forme que ce soit. Elle peut procéder à l'émission de titres, obligations, bons de caisse, certificats, parts bénéficiaires et warrants ainsi que et toute sorte d'instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris ceux issus du produit de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières à ses filiales, à des sociétés affiliées ainsi qu'à toute autre société.

La Société peut accomplir toutes opérations commerciales, industrielles et financières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

**Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de vingt mille Livres Sterling (20.000.- GBP) représenté par vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1.- GBP) chacune.

**Art. 6.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 13 des présents statuts.

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

**Art. 9.** Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

**Art. 10.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 11.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du conseil de gérance. Le conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion de s'entendre mutuellement. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication sera considérée comme une participation en personne à la réunion. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants, présents ou représentés au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

**Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 13.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

**Art. 14.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

**Art. 16.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

#### *Souscription et libération*

Toutes les vingt mille (20.000) parts sociales ont été souscrites Patron Investments IV S.à r.l., préqualifiée.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de vingt mille Livres Sterling (20.000.- GBP) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2014.

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille cinq cents euros (1.500.- EUR).

La somme de vingt mille Livres Sterling (20.000.- GBP) correspond à la somme de vingt-cinq mille cent quarante Euros et soixante-seize Eurocent (EUR 25.140,76) conformément au taux de change publié sur XE.COM en date du 27 août 2014.

#### *Assemblée générale constitutive*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à deux (2). Sont nommés comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

- Mr Emmanuel Mougeolle, gérant de Sociétés, né à Épinal, France, le 3 juillet 1977, demeurant professionnellement à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; et

- Madame Géraldine Schmit, gérant de Sociétés, née à Messancy (Belgique) le 12 novembre 1969, résidant professionnellement à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. Le siège social de la société est établi à 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Saddi et J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 11 septembre 2014. LAC/2014/42296. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Releveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2014.

Référence de publication: 2014145031/296.

(140165257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

**KFC Menapak S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1855 LLuxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 190.205.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the eleventh day of the month of September.

Before the undersigned Maître Edouard DELOSCH, notary, residing in Diekirch, Grand-Duchy of Luxembourg.

IT APPEARED

International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., a company having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 46.448,

here represented by Ms Julie INDENKLEEF, private employee, residing professionally in Diekirch, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as hereabove stated, has requested the officiating notary to document the following articles of incorporation of a "Société à responsabilité limitée", private limited liability company (the "Articles"), it deems to incorporate as shareholder or with any person or entity which may become shareholder of this company in the future.

**Name - Object - Registered office - Duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company (the "Company"), governed by the present articles of association (the "Articles") and by current Luxembourg laws (the "Law"), in particular the law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended in particular by the law of 18 September 1933 and of 28 December 1992 on "sociétés à responsabilité limitée" (the "Commercial Companies Law").

**Art. 2.** The Company's name is "KFC MENAPAK S.à r.l.".

**Art. 3.** The Company's purpose is:

(1) To take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign companies or enterprises;

(2) To acquire through participations, contributions, underwriting, purchases or options, negotiation or in any other way any securities, rights, patents and licenses and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit;

(3) Generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same;

(4) To enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions;

(5) To grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company which belong to the same group of companies than the Company (the "Affiliates") any assistance, loans, advances or guarantees (in the latter case, even in favour of a third-party lender of the Affiliates);

(6) To borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed;

(7) To hold, develop, manage, promote, transfer, sell, acquire, license, subcontract and/or assign in any way, all or part of intellectual property rights of any nature to any company associated in any way with the Company or third party for such consideration as the Company may think fit;

(8) Generally to do all such other things as may appear to the Company to be incidental or conducive to the attainment of the above objects or any of them.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred within the municipality of the City of Luxembourg by decision of the board of managers or the sole manager (as the case may be).

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad by means of a resolution of an extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required by the Law.

The Company may have offices and branches (whether or not a permanent establishment) both in Luxembourg and abroad.

In the event that the board of managers or the sole manager (as the case may be) should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the board of managers or the sole manager (as the case may be) of the Company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are not allowed, in any circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the management of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be).

### Capital - Shares

**Art. 8.** The Company's share capital is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-), represented by two million (2,000,000) shares with a nominal value of one United States Dollar Cent (USD 0.01.-) each.

The amount of the share capital of the Company may be increased or reduced by means of a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) adopted under the conditions required for amendment of the Articles.

**Art. 9.** Each share confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

**Art. 10.** The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred "inter vivos" to non-shareholders unless shareholders representing at least three quarter of the share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Furthermore, the provisions of Articles 189 and 190 of the Commercial Companies Law shall apply.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admits only one owner per share.

**Art. 11.** The Company shall have power to redeem its own shares.

Such redemption shall be carried out by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the shareholders or of the sole shareholder (as the case may be), adopted under the conditions required for amendment of the Articles, provided that such redemption has been proposed to each shareholder of the same class in the proportion of the capital or of the class of shares concerned represented by their shares.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that the excess purchase price may not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the Law or of Articles.

Such redeemed shares shall be cancelled by reduction of the share capital.

### Management

**Art. 12.** The Company will be managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholders of the Company.

The manager(s) shall be appointed and her/his/its/their remuneration determined, by a resolution of the general meeting of shareholders taken by simple majority of the votes cast, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the manager(s) can be modified by a resolution taken at the same majority conditions.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and "ad nutum", remove and replace any manager.

All powers not expressly reserved by the Law or the Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers, or of the sole manager (as the case may be).

In dealing with third parties, the manager, or, in case of plurality of managers, the board of managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two (2) managers.

The board of managers or the sole manager (as the case may be), may from time to time sub-delegate her/his/its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers, or the sole manager (as the case may be) will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

**Art. 13.** In case of plurality of managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers shall appoint from among its members a chairman which in case of tie vote, shall have a casting vote. The chairman shall preside at all meetings of the board of managers. In case of absence of the chairman, the board of managers shall be chaired by a manager present and appointed for that purpose. It may also appoint a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 2 (two) days in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable communication means, of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or electronic means another manager as his/her/its proxy.

A manager may represent more than one manager.

The managers may participate in a board of managers meeting by phone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time, provided that a majority of the managers shall never attend the meeting while being located in the same foreign jurisdiction.

Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

The board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented.

Decisions of the board of managers are adopted by the majority of the managers participating to the meeting or duly represented thereto.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman or two (2) managers. Any transcript of or excerpt from these minutes shall be signed by the chairman or two (2) managers.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a managers' meeting.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, fax, cable, telegram, telex, electronic means, or any other suitable telecommunication means.

**Art. 14.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a representative of the Company, he is only responsible for the execution of his mandate.

### General meetings of shareholders

**Art. 15.** In case of plurality of shareholders, decisions of the shareholders are taken as follows:

The holding of a shareholders meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than 25 (twenty-five). In such case, each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decision to be taken, transmitted



in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or any other suitable telecommunication means. Each shareholder shall vote in writing.

If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the decisions of the shareholders are taken by meetings of the shareholders. In such a case 1 (one) general meeting shall be held at least annually in Luxembourg within 6 (six) months of the closing of the last financial year. Other general meetings of shareholders may be held in the Grand-Duchy of Luxembourg at any time specified in the notice of the meeting.

**Art. 16.** General meetings of shareholders are convened and written shareholders resolutions are proposed by the board of managers, or the sole manager (as the case may be), failing which by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

Written notices convening a general meeting and setting forth the agenda shall be made pursuant to the Law and shall be sent to each shareholder at least 8 (eight) days before the meeting, except for the annual general meeting for which the notice shall be sent at least 21 (twenty-one) days prior to the date of the meeting.

All notices must specify the time and place of the meeting.

If all shareholders are present or represented at the general meeting and state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the general meeting may be held without prior notice.

Any shareholder may act at any general meeting by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means or by any other suitable telecommunication means another person who needs not be shareholder.

Each shareholder may participate in general meetings of shareholders.

Resolutions at the meetings of shareholders or resolutions proposed in writing to the shareholders are validly taken in so far as they are adopted by shareholders representing more than half of the share capital of the Company.

If this quorum is not formed at a first meeting or at the first consultation, the shareholders are immediately convened or consulted a second time by registered letter and resolutions will be taken at the majority of the vote cast, regardless of the portion of capital represented.

However, resolutions to amend the Articles shall only be taken by an extraordinary general meeting of shareholders, at a majority of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the Law.

Except in case of current operations concluded under normal conditions, contracts concluded between the sole shareholder and the Company have to be recorded in minutes or drawn-up in writing.

#### **Financial year - Balance sheet**

**Art. 17.** The Company's financial year begins on 1 December and closes on 30 November.

**Art. 18.** Each year, as of 30 November, the board of managers, or the sole manager (as the case may be) will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s), statutory auditor(s) (if any) and shareholder(s) toward the Company.

At the same time the board of managers or the sole manager (as the case may be) will prepare a profit and loss account, which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 19.** Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

If the shareholders' number exceeds 25 (twenty-five), such inspection shall be permitted only during the 15 (fifteen) days preceding the annual general meeting of shareholders.

#### **Supervision of the company**

**Art. 20.** If the shareholders number exceeds 25 (twenty-five), the supervision of the Company shall be entrusted to one or more statutory auditor(s) ("commissaires"), who may or may not be shareholder(s).

Each statutory auditor shall serve for a term ending on the date of the annual general meeting of shareholders following their appointment dealing with the approval of the annual accounts.

At the end of this period and of each subsequent period, the statutory auditor(s) can be renewed in its/their function by a new resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) until the holding of the next annual general meeting dealing with the approval of the annual accounts.

Where the thresholds mentioned in Article 35 of the law of 19 December 2002 on the Luxembourg Trade and Companies Register are met, the Company shall have its annual accounts audited by one or more qualified auditors ("réviseurs d'entreprises agréés") appointed by the general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) amongst the qualified auditors registered in the Financial Sector Supervisory Commission ("Commission de Surveillance du Secteur Financier")'s public register.

Notwithstanding the thresholds above mentioned, at any time, one or more qualified auditors may be appointed by resolution of the general meeting of shareholders or of the sole shareholder (as the case may be) that shall decide the terms and conditions of his/her/its/their mandate.

### Dividend - Reserves

**Art. 21.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year 5% (five percent) of the net profit will be transferred to the statutory reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued share capital, as decreased or increased from time to time, but shall again become compulsory if the statutory reserve falls below such one tenth.

The general meeting of shareholders at the majority vote determined by the Law or the sole shareholder (as the case may be) may decide at any time that the excess be distributed to the shareholder(s) proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

**Art. 22.** Notwithstanding the provisions of the preceding article, the general meeting of shareholders of the Company, or the sole shareholder (as the case may be) upon proposal of the board of managers or the sole manager (as the case may be), may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts prepared by the board of managers or the sole manager (as the case may be), and showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and available reserves, less losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

### Winding-up - Liquidation

**Art. 23.** The general meeting of shareholders under the conditions required for amendment of the Articles, or the sole shareholder (as the case may be) may resolve the dissolution of the Company.

**Art. 24.** The general meeting of shareholders with the consent of at least half of the shareholders holding three quarters of the share capital shall appoint one or more liquidator(s), physical or legal person(s) and determine the method of liquidation, the powers of the liquidator(s) and their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the liquidation proceeds of the Company will be allocated to the shareholders proportionally to the shares they hold.

### Applicable law

**Art. 25.** Reference is made to the provisions of the Law for which no specific provision is made in these Articles.

#### *Transitory measures*

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on the 30<sup>th</sup> day of November 2015.

#### *Subscription and payment*

The two million (2,000,000) shares have been subscribed by International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., prenamed.

All the shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twenty thousand US dollars (USD 20,000) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

#### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand one hundred Euro (EUR 1.100,-).

#### *Resolutions of the sole associate*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an undetermined duration, Manacor (Luxembourg) S.A., a company having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 9098.

2) The Company shall have its registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing person represented as stated hereabove, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Diekirch, on the day named at the beginning of this document.



The document having been read to the proxyholder of the appearing person, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le onzième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Edouard DELOSCH, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., société constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social à 46A, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 46448,

ici représentée par Madame Julie INDENKLEEF, employée privée, demeurant professionnellement à Diekirch, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis du notaire instrumentaire qu'il dresse comme suit les statuts (les «Statuts») d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme associé ou avec toute personne ou entité qui deviendrait associé de la société par la suite:

#### Dénomination - Objet - Siège social - Durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par les présents statuts (les «Statuts») et par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur (la «Loi»), notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée notamment par la loi du 18 septembre 1933 et du 28 décembre 1992 sur les sociétés à responsabilité limitée (la «Loi sur les Sociétés Commerciales»).

**Art. 2.** La Société aura la dénomination «KFC MENAPAK S.à r.l.».

**Art. 3.** L'objet de la Société est:

- 1) De prendre des participations et intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères;
- 2) D'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière tous titres, droits, valeurs, brevets et licences et autres droits réels, droits personnels et intérêts, comme la Société le jugera utile;
- 3) De manière générale de les détenir, les gérer, les mettre en valeur et les céder en tout ou en partie, pour le prix que la Société jugera adapté et en particulier contre les parts ou titres de toute société les acquérant;
- 4) De conclure, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres;
- 5) D'octroyer à toute société holding, filiale ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou toute société ou personne physique appartenant au même groupe de sociétés que celui de la Société (les «Sociétés Affiliées»), ou à tout gérant/administrateur des Sociétés Affiliées, tout concours, prêts, avances ou garanties (dans ce dernier cas, même en faveur d'un prêteur tiers des Sociétés Affiliées);
- 6) D'emprunter ou de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée;
- 7) De détenir, développer, gérer, promouvoir, transférer vendre, licencier, sous-traiter et / ou céder de quelque manière que ce soit, tout ou partie de droits de propriété intellectuelle de toute nature à toute société associée d'une quelconque façon à la Société ou à tout tiers pour toute contrepartie que la Société jugera utile; et
- 8) De manière générale faire toute chose apparaissant à la société comme étant favorable à l'accomplissement de l'objet de la société, tel que susmentionné.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les secteurs pré-décrits et aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** La Société a son siège social à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré dans la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas).

Le siège social de la Société peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par le moyen d'une résolution d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires ou de l'associé unique (selon le cas) adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts.

La Société peut avoir des bureaux et succursales (que ce soit ou non un établissement permanent) tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Dans le cas où le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) estimerait que des événements extraordinaires politiques, économiques ou sociaux sont intervenus ou sont imminents qui pourraient interférer avec les activités normales de la Société à son siège social ou avec la facilité de communication entre le siège social et les personnes à l'étranger,

le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de son siège social, restera une société luxembourgeoise. Ces mesures provisoires seront prises et notifiées à toutes les parties intéressées par le conseil de gérance, ou le gérant unique (le cas échéant) de la Société.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 6.** La vie de la Société ne prend pas fin par décès, la suspension des droits civils, la faillite ou l'insolvabilité d'un associé.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants droit ou héritiers des associés ne sont pas autorisés, en toutes circonstances, d'exiger l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans la gestion de la Société. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux états financiers et aux décisions des assemblées des associés ou de l'associé unique (selon le cas).

### Capital social - Parts sociales

**Art. 8.** Le capital social est fixé à vingt mille Dollars américains (USD 20.000.-), représenté par deux millions (2.000.000) de parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de un cent de Dollar américain (USD 0,01.-) chacune.

Le montant du capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par le biais d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) adoptée selon les conditions requises pour la modification des Statuts.

**Art. 9.** Chaque Part Sociale confère un droit de vote identique et chaque associé dispose de droits de vote proportionnels à son actionariat.

**Art. 10.** Les Parts Sociales sont librement cessibles entre associés.

Les Parts Sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés sans l'approbation de tous les associés de la Société.

En outre, les dispositions des articles 189 et 190 de la Loi sur les Sociétés Commerciales s'appliquent.

Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action.

**Art. 11.** La Société est autorisée à racheter ses propres parts sociales.

Un tel rachat sera décidé au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des associés ou de l'associé unique (selon le cas) adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts, sous condition de proposer ce rachat à chaque associé de même classe en proportion de leur pourcentage de participation dans le capital social ou dans la classe de parts sociales concernée représenté par leur parts.

Néanmoins, si le prix de rachat excède la valeur nominale des parts sociales rachetées, le rachat ne pourra être décidé que dans la mesure où le supplément du prix d'achat n'excède pas le montant des résultats réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserves en application de la Loi ou des Statuts.

Les parts sociales rachetées seront annulées par réduction du capital social.

### Gérance

**Art. 12.** La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les gérants n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Le(s) gérant(s) est/sont nommé(s) et son/sa/leur rémunération est fixée par une résolution de l'assemblée générale des associés prise à la majorité simple des suffrages exprimés, ou de l'associé unique (selon le cas). La rémunération du/ des gérant(s) peut être modifiée par une résolution prise dans les mêmes conditions de majorité.

L'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas) peut/peuvent, à tout moment et ad nutum, révoquer et remplacer tout gérant.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à l'assemblée générale des associés ou à l'associé unique (selon le cas) relèvent de la compétence du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Dans les rapports avec les tiers, le gérant, ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, aura tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet de la Société, pourvu que les termes de ces Statuts aient été respectés.

La Société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux (2) gérants.

Le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas), peut de temps à autre sous-déléguer ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc qui ne sont pas nécessairement associé(s) ou gérant (s) de la Société.

Le conseil de gérance, ou le gérant unique (selon le cas) déterminera les pouvoirs, les responsabilités et la rémunération (si tel est le cas) de son/ses mandataire(s), la durée de la période de représentation et toutes autres conditions pertinentes de son mandat.

**Art. 13.** En cas de pluralité de gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance désignera parmi ses membres un président qui, en cas d'égalité de voix, aura un vote prépondérant. Le président présidera toutes réunions du conseil de gérance. En cas d'absence du président, le conseil de gérance sera présidé par un gérant présent et nommé dans cette intention. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès verbaux des réunions du conseil de gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira suite à la convocation faite par un gérant.

Pour chaque conseil de gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins 2 (deux) jours avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être déterminée dans le procès verbal de la réunion du conseil de gérance.

Toutes les convocations devront spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des activités à entreprendre.

Les convocations peuvent être faites aux gérants oralement, par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de communication approprié.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du conseil de gérance tenues à l'heure et au lieu précisé précédemment lors d'une résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex ou moyens électroniques un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants.

Tout gérant de la Société peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment.

Une telle participation à une réunion du conseil de gérance est réputée équivalente à une présence physique à la réunion.

Le conseil de gérance peut valablement délibérer et agir seulement si une majorité de ses membres est présente ou représentée.

Les décisions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou valablement représentés.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président ou par deux (2) gérants. Tout extrait ou copie de ce procès-verbal devra être signé par le président ou par deux (2) gérants.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance.

Dans un tel cas, les résolutions peuvent soit être documentées dans un seul document ou dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire, télécopie, câble, télégramme, moyens électroniques ou tout autre moyen de communication approprié.

**Art. 14.** Tout gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

### Assemblée générale des associés

**Art. 15.** En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises comme suit:

La tenue d'une assemblée générale des associés n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, transmise par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de télécommunication approprié. Chaque associé pourra voter par écrit.

Si le nombre des associés excède vingt-cinq, les décisions des associés sont prises en assemblée générale des associés. Dans un tel cas, une assemblée générale se réunit au moins une fois par an au Luxembourg dans les six mois de la clôture du dernier exercice social. D'autres assemblées générales des associés pourront se tenir dans le Grand-Duché de Luxembourg à tout moment indiqué dans l'avis de convocation de l'assemblée.

**Art. 16.** Les assemblées générales des associés sont convoquées et les résolutions écrites des associés sont proposées par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas), à défaut, par des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Les convocations écrites à une assemblée générale indiquant l'ordre du jour sont faites conformément à la loi et doivent être envoyées à chaque associé au moins 8 (huit) jours avant l'assemblée, sauf pour l'assemblée générale annuelle pour laquelle la convocation doit être envoyée au moins 21 (vingt-et-un) jours avant la date de l'assemblée.

Toutes les convocations doivent spécifier la date et le lieu de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale et déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de la réunion, l'assemblée générale peut être tenue sans convocation préalable.

Tout associé pourra agir à toute assemblée générale en désignant par écrit ou par fax, câble, télégramme, télex, moyens électroniques ou par tout autre moyen de télécommunication une autre personne qui n'est pas nécessairement associé.

Chaque associé peut participer aux assemblées générales des associés.

Les résolutions des assemblées des associés ou les résolutions proposées par écrit aux associés ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée ou à la première consultation, les associés sont immédiatement convoqués ou consultés une seconde fois par lettre recommandée et les résolutions seront adoptées à la majorité des suffrages exprimés, quelle que soit la part du capital représentée.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptées que par une assemblée générale extraordinaire à la majorité des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

L'associé unique exerce seul les pouvoirs qui lui sont conférés à l'assemblée générale des associés conformément à la Loi.

Excepté en cas d'opérations courantes conclues à des conditions normales, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société doivent être enregistrés dans un procès-établi par écrit.

### Exercice social - Comptes annuels

**Art. 17.** L'exercice social de la Société commence le 1<sup>er</sup> décembre et se termine le 30 novembre.

**Art. 18.** Chaque année, au 30 novembre, le conseil de gérance, ou le gérant unique (selon le cas) établira le bilan qui contiendra un inventaire des avoirs de la Société indiquant les valeurs des actifs et des passifs, accompagné d'une annexe contenant un résumé de tous les engagements et les dettes du/des gérant(s), du ou des commissaire(s) aux comptes (le cas échéant) et associé(s) envers la Société.

Dans le même temps le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) préparera un compte de pertes et profits, qui sera soumis à l'assemblée générale des associés avec le bilan.

**Art. 19.** Chaque associé peut prendre connaissance au siège social, du bilan et du compte de profits et pertes.

Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), cette inspection ne sera autorisée seulement pendant les 15 (quinze) jours précédant l'assemblée générale annuelle des associés.

### Surveillance de la Société

**Art. 20.** Si le nombre des associés excède 25 (vingt-cinq), la surveillance de la société sera confiée à un ou plusieurs commissaire(s), qui peut/peuvent être ou ne pas être associé(s).

Chaque commissaire sera nommé pour un mandat se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle des associés suivant leur nomination relative à l'approbation des comptes annuels.

A la fin de cette période et de chaque période ultérieure, le(s) commissaire(s) peut/peuvent être renouvelé(s) dans ses/leurs fonctions par une nouvelle résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) jusqu'à la tenue de la prochaine assemblée générale annuelle portant sur l'approbation des comptes annuels.

Lorsque les seuils de l'article 35 de la loi du 19 Décembre 2002 sur le Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, telle que modifiée, sont remplies, la Société aura ses comptes annuels vérifiés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréé(s) nommé(s) par l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) parmi la liste de l'autorité de régulation financière luxembourgeoise, la Commission de surveillance du secteur financier.

Nonobstant les seuils mentionnés ci-dessus, à tout moment, un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprises agréé(s) peuvent être nommés par résolution de l'assemblée générale des associés ou de l'associé unique (selon le cas) qui décide(nt) des termes et conditions de son/leur mandat.

### Dividendes - Réserves

**Art. 21.** Le solde créditeur du compte de profits et pertes, après déduction des frais généraux, coûts, amortissements, charges et provisions constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Cette déduction cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale s'élève au dixième du capital social, tel qu'augmenté ou réduit de temps à autre, mais redeviendra obligatoire si la réserve légale tombe en-dessous de ce dixième.

L'assemblée générale des associés à la majorité fixée par la loi ou l'associé unique (selon le cas) peut décider à tout moment que le bénéfice sera distribué à l'associé(s) en proportion des parts qu'il(s) détient/détiennent, sous forme de dividendes ou être reportés ou affectés à une réserve extraordinaire

**Art. 22.** Nonobstant les dispositions de l'article précédent, l'assemblée générale des associés de la Société, ou de l'associé unique (selon le cas) peut, sur proposition du conseil de gérance, décider de payer des dividendes intérimaires avant la fin de l'exercice en cours, sur la base d'un relevé de comptes préparé par le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas), et montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice, augmenté des bénéfices reportés et des réserves disponibles, moins les pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve devant être établies conformément à la Loi ou les Statuts.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 23.** L'assemblée générale des associés selon les conditions requises pour la modification des Statuts, ou l'associé unique (selon le cas) peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société.

**Art. 24.** L'assemblée générale des associés avec le consentement de la majorité des associés détenant trois-quarts du capital social doit nommer un ou plusieurs liquidateur(s), personne(s) physique(s) ou morale(s) et déterminer la méthode de liquidation, les pouvoirs du/des liquidateur(s) et leur rémunération.

Lorsque la liquidation de la Société est clôturée, le boni de liquidation de la Société sera attribué aux associés proportionnellement à la part qu'ils détiennent.

### Loi applicable

**Art. 25.** Référence est faite aux dispositions de la Loi pour laquelle aucune disposition spécifique n'est faite dans les Statuts.

#### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 30 novembre 2015.

#### *Souscription et libération*

International Pyramide Holdings (Luxembourg) S.A., prénommée, a souscrit deux millions (2,000,000) parts sociales.

Toutes les parts souscrites ont été entièrement payées en numéraire de sorte que la somme de vingt mille dollars (USD 20,000) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cent euros (EUR 1.100.-).

#### *Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée gérante pour une durée indéterminée Manacor (Luxembourg) S.A., une société constituée selon les lois de Luxembourg ayant son siège social à 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et de sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 9098.

2) Le siège social de la Société est établi au L-1855 Luxembourg, 46A, Avenue J.F. Kennedy.

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, représentée comme dit ci-avant, les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Diekirch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, es qualités qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: J. INDENKLEEF, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch, le 12 septembre 2014. Relation: DIE/2014/11425. Reçu soixante-quinze (75.-) euros.

Le Receveur (signé) pd: RECKEN.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 17 septembre 2014.

Référence de publication: 2014144899/528.

(140165038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 septembre 2014.

**Silverlands (SA) Plantations, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 171.996.

In the year two thousand and fourteen, on the seventh day of the month of August;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

Silverstreet Private Equity Strategies Soparfi, a private limited liability company (“société à responsabilité limitée”) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, established and having its registered office at 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg under number B 167402,

here represented by Mrs. Mary NEVILLE, employee, residing professionally in Munsbach, by virtue of a proxy given under private seal on August 6, 2014.

Said proxy, after signature “ne varietur” by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as said before, has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (“société à responsabilité limitée”) existing under the name of “Silverlands (SA) Plantations”, (the “Company”), with registered office at 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, registered with the Trade and Companies Registry of Luxembourg under number B 171996, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on October 4, 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2734 on 11 November, 2012,

and whose articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on June 14, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, under number 2222, on September 11, 2013;

- The Company’s capital is currently set at thirteen million one hundred and sixty nine thousand three hundred and eight US dollars (USD 13,169,308), represented by thirteen million one hundred and sixty nine thousand three hundred and eight (13,169,308) shares of a nominal value of one US dollar (USD 1) each, all fully subscribed and entirely paid up;

- The agenda is worded as follows:

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of two million eight hundred and ten thousand US dollars (USD 2,810,000) in order to bring it from its present amount of thirteen million one hundred and sixty-nine thousand three hundred and eight US dollars (USD 13,169,308) to fifteen million nine hundred seventy-nine thousand three hundred and eight US dollars (USD 15,979,308) by the creation and the issue of two million eight hundred and ten thousand (2,810,000) new shares of a nominal value of one US dollar (USD 1) each.

2. Subscription and payment of all the two million eight hundred and ten thousand (2,810,000) newly issued shares by Silverstreet Private Equity Strategies Soparfi by a contribution in kind consisting in the conversion of a certain, liquid and enforceable claim.

3. Amendment of article 6, paragraph 1, of the articles of incorporation of the Company as a consequence of the increase of the share capital of the Company.

4. Miscellaneous.

The shareholder then passed the following resolutions:

*First resolution*

The shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two million eight hundred and ten thousand US dollars (USD 2,810,000) in order to bring the share capital from its present amount of thirteen million one hundred and sixty-nine thousand three hundred and eight US dollars (USD 13,169,308) represented by thirteen million one hundred and sixty nine thousand three hundred and eight (USD 13,169,308) shares with a nominal value of one US dollar (USD 1) each, to fifteen million nine hundred and seventy-nine thousand three hundred and eight US dollars (USD 15,979,308) and to issue in this respect two million eight hundred and ten thousand (2,810,000) new shares (the “New Shares”) with a nominal value of one US dollar (USD 1) each.

*Second resolution*

The two million eight hundred and ten thousand (2,810,000) New Shares are entirely subscribed by Silverstreet Private Equity Strategies Soparfi, pre-designated.

The New Shares have been issued in counterpart for their nominal value of two million eight hundred and ten thousand US dollars (USD 2,810,000) by a contribution in kind consisting in the conversion of a certain, liquid and enforceable claim (the “Claim”) that Silverstreet Private Equity Strategies Soparfi holds against the Company.

The existence and the valuation of the Claim results from a certificate issued by the Company’s managers on August 6, 2014, which, after having been signed..ne varietur.. by the proxy-holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed after signature for the purpose of registration.



It results that nothing opposes to the conversion arising from the Claim of an amount of two million eight hundred and ten thousand US dollars (USD 2,810,000) into capital of the Company.

#### *Third resolution*

As a consequence of the preceding resolution, Article 6, paragraph 1, of the articles of incorporation of the Company is amended and shall henceforth read as follows:

“ **Art. 6. paragraph 1.** The Company’s capital is set at fifteen million nine hundred and seventy-nine thousand three hundred and eight US dollars (USD 15,979,308) represented by fifteen million nine hundred and seventy-nine thousand three hundred and eight (15,979,308) shares of a nominal value of one US dollar (USD 1) each, all fully subscribed and entirely paid-up.”

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at two thousand nine hundred Euros (EUR 2,900.-).

#### *Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxy-holder of the appearing party, acting as said before, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said proxy-holder has signed together with Us, the notary, the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L’an deux mille quatorze, le septième jour du mois d’août;

Pardevant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### **A COMPARU:**

Silverstreet Private Equity Strategies Soparfi, une société à responsabilité limitée soumise aux lois luxembourgeoises, établie et ayant son siège social au 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167402,

ici représentée par Madame Mary NEVILLE, employée, demeurant professionnellement à Munsbach, en vertu d’une procuration sous seing privé lui délivrée le 6 août 2014.

Laquelle procuration, après signature “ne varietur” par la mandataire et le notaire instrumentant, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d’acter ce qui suit:

- La partie comparante est l’associé unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de “Silverlands (SA) Plantations” (la “Société”), avec siège social au 6, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171996, constituée en vertu d’un acte reçu par le notaire instrumentant, le 4 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2734 du 11 novembre 2012,

et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant, le 14 juin 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2222 du 11 septembre 2013;

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à treize millions cent soixante-neuf mille trois cent huit dollars US (13.169.308,- USD), représenté par treize millions cent soixante-neuf mille trois cent huit (13.169.308) parts sociales d’une valeur nominale d’un dollar US (1,- USD) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées;

- L’ordre du jour est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la Société d’un montant de deux millions huit cent dix mille dollars US (2.810.000,- USD) afin de le porter de son montant actuel de treize millions cent soixante-neuf mille trois cent huit dollars US (13.169.308,- USD) à quinze millions neuf cent soixante-dix-neuf mille trois cent huit dollars US (15.979.308,- USD), par la création et l’émission de deux millions huit cent dix mille (2.810.000) nouvelles parts sociales d’une valeur nominale d’un dollar US (1,- USD) chacune.

2. Souscription et paiement de toutes les deux millions huit cent dix mille (2.810.000) parts sociales nouvellement émises par Silverstreet Private Equity Strategies Soparfi, par l’apport en nature consistant en la conversion d’une créance certaine, liquide et exigible.

3. Modification de l'article 6, alinéa 1, des statuts de la Société en conséquence de l'augmentation du capital social de la Société.

4. Divers.

L'associé unique a ensuite pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux millions huit cent dix mille dollars US (2.810.000,- USD) pour le porter de son montant actuel de treize millions cent soixante-neuf mille trois cent huit dollars US (13.169.308,- USD), représenté par treize millions cent soixante-neuf mille trois cent huit (13.169.308) parts sociales avec une valeur nominale d'un US dollar (1,- USD) chacune à quinze millions neuf cent soixante-dix-neuf mille trois cent huit dollars US (15.979.308,- USD) et d'émettre à cet égard deux millions huit cent dix mille (2.810.000) nouvelles parts sociales (les "Nouvelles Parts") avec une valeur nominale d'un dollar US (1,- USD) chacune.

*Deuxième résolution*

Les deux millions huit cent dix mille (2.810.000) Nouvelles Parts sont entièrement souscrites par Silverstreet Private Equity Strategies Soparfi, prédésignée.

Les Nouvelles Parts ont été émises en contrepartie de leur valeur nominale de deux millions huit cent dix mille dollars US (2.810.000,- USD) par l'apport en nature consistant en la conversion d'une créance certaine, liquide et exigible (la "Créance") que Silverstreet Private Equity Strategies Soparfi a envers la Société.

L'existence et la valeur de cette Créance résulte d'un certificat émis par les gérants de la Société en date du 6 août 2014, qui, après avoir été signé "ne varietur" par le représentant de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte en vue de leur enregistrement.

Il en résulte que rien ne s'oppose à la conversion découlant de la Créance d'un montant de deux millions huit cent dix mille dollars US (2.810.000,- USD) en capital social de la Société.

*Troisième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède l'Article 6, alinéa 1, des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**" Art. 6. alinéa 1.** Le capital social est fixé à quinze millions neuf cent soixante-dix-neuf mille trois cent huit dollars US (15.979.308,- USD), représenté par quinze millions neuf cent soixante-dix-neuf mille trois cent huit (15.979.308) (15.979.308) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar US (1,- USD) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées."

*Frais*

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à deux mille neuf cents euros (2.900,- EUR).

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, agissant comme dit ci-avant, connue du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, ladite mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. NEVILLE, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 août 2014. LAC/2014/37980. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé):* Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 10 septembre 2014.

Référence de publication: 2014143711/157.

(140163320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2014.